



Institute for Life Course and Aging  
UNIVERSITY of TORONTO

# Analyse des programmes de formation en langue seconde au Canada pour les personnes âgées

**Préparé par :**

**Lynn McDonald, Ph. D.  
Usha George, Ph. D.  
Laura Cleghorn, M.A.  
Kristyna Karenova, M.A.**

**pour :**

**Citoyenneté et Immigration Canada, région de l'Ontario**

**Janvier 2008**

**Financé par :**



**Citizenship and  
Immigration Canada**

**Citoyenneté et  
Immigration Canada**



## TABLE DES MATIÈRES

<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>1</b>
<b>I. INTRODUCTION</b> .....	<b>2</b>
<b>II. MÉTHODOLOGIE</b> .....	<b>3</b>
NOTE SUR LA TERMINOLOGIE .....	5
<b>III. ANALYSE DOCUMENTAIRE</b> .....	<b>6</b>
DEUX PROGRAMMES D'ANGLAIS EXEMPLAIRES .....	6
PRATIQUES EXEMPLAIRES DANS LA DOCUMENTATION .....	8
<b>IV. ANALYSE DES PROGRAMMES</b> .....	<b>13</b>
STRUCTURE DU PROGRAMME .....	13
LES APPRENANTS ÂGÉS.....	19
MODÈLES DE PROGRAMME .....	20
PRATIQUES EXEMPLAIRES .....	23
<b>V. RÉSUMÉ DES ENTREVUES AVEC LES RÉPONDANTS CLÉS</b> .....	<b>27</b>
STRUCTURE DU PROGRAMME .....	27
AVANTAGES .....	28
PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT .....	28
ENSEIGNANTS/INSTRUCTEURS .....	28
DÉFIS.....	29
OBSTACLES .....	29
<b>VI. RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX AMÉLIORATIONS À APPORTER AUX PROGRAMMES</b> .....	<b>31</b>
PARTENARIATS .....	31
ÉLIMINATION DES OBSTACLES À LA PARTICIPATION .....	32
PRATIQUES D'ENSEIGNEMENT EN CLASSE.....	32
PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT ET ÉVALUATION .....	33
<b>VII. RÉFÉRENCES</b> .....	<b>34</b>
<b>ANNEXE A : TABLEAU 1, STRUCTURE DU PROGRAMME</b> .....	<b>37</b>
<b>ANNEXE B : TABLEAU 2, DÉTAILS DU PROGRAMME</b> .....	<b>42</b>
<b>ANNEXE C : TABLEAU 3, PROFIL DES APPRENANTS ÂGÉS</b> .....	<b>50</b>
<b>ANNEXE D : CADRE DE LA COLLECTE DE DONNÉES</b> .....	<b>55</b>
<b>ANNEXE E: LETTRE D'INTRODUCTION – ANGLAIS ET FRANÇAIS</b> .....	<b>58</b>
<b>ANNEXE F : GUIDE D'ENTREVUE DES RÉPONDANTS CLÉS</b> .....	<b>60</b>
<b>ANNEXE G : LISTE DES PROGRAMMES PARTICIPANTS ET DES RÉPONDANTS CLÉS</b> .....	<b>62</b>
PROGRAMMES PARTICIPANTS .....	62
RÉPONDANTS CLÉS .....	62
<b>ANNEXE H : RESSOURCES</b> .....	<b>63</b>



## Remerciements

L'équipe de recherche aimerait remercier les employés des programmes de formation en langue seconde qui ont participé avec enthousiasme à l'analyse des programmes. Elle les remercie grandement de leur appui et de leur apport au projet.

L'équipe aimerait témoigner sa reconnaissance à Mirela Cherciov, adjointe à la recherche, pour son travail dévoué, ainsi qu'à Susan Murphy et Nina Carlton, pour leur soutien administratif à l'Institute for Life Course and Aging, Université de Toronto.

En dernier lieu, elle remercie Citoyenneté et Immigration Canada, région de l'Ontario, de lui avoir offert la possibilité d'entreprendre ce projet.



## I. Introduction

Le gouvernement fédéral a offert de la formation en langue seconde pour la première fois en 1947. Depuis, des programmes d'apprentissage de l'anglais langue seconde et du français langue seconde sont administrés par le gouvernement fédéral et par différents ministères dans chaque province. Les programmes visent essentiellement à préparer les locuteurs d'une langue non officielle au marché du travail, à l'examen pour la citoyenneté et à leur fournir une orientation générale touchant la société canadienne. Avec la mise en œuvre du Cours de langue pour les immigrants au Canada (CLIC) en 1992, le gouvernement fédéral a délaissé l'accent mis sur la préparation au marché du travail au profit de l'instruction générale et de l'intégration des nouveaux arrivants (Shane, 1992), tandis que les provinces ont continué à offrir des cours de langue seconde, avec et sans crédits, comme volet de l'éducation des adultes. Les collèges communautaires, les conseils scolaires, les universités, les organismes sans but lucratif et le secteur privé offrent les programmes d'enseignement du français et de l'anglais dans l'ensemble du pays.

L'organisation des programmes d'enseignement du français et de l'anglais pour les adultes est assez complexe étant donné que les programmes sont financés, administrés et dispensés dans le cadre d'ententes différentes d'une province à l'autre (Cleghorn, 2000). Le Manitoba, la Colombie-Britannique et l'Ontario, par exemple, ont des ententes fédérales-provinciales pour l'administration et l'exécution de programmes d'enseignement des langues secondes élaborés dans l'optique de l'établissement et de l'intégration (TESL Ontario, 2007; Taviss et Simces, 2004). En Alberta, les deux ordres de gouvernement ont un « protocole d'entente » pour l'administration et l'exécution des programmes d'enseignement des langues secondes (Taviss et Simces, 2004), et le Québec assume la responsabilité de l'exécution de ses programmes d'enseignement du français. Burnaby (1998) souligne que [traduction] « la négociation qui caractérise ces relations fédérales-provinciales (...) laisse la place à une certaine souplesse dans l'élaboration des programmes d'anglais langue seconde » (p. 255).

Les programmes d'enseignement des langues pour les immigrants adultes et les réfugiés facilitent les processus d'établissement et d'intégration et peuvent souvent la voie à une formation complémentaire et à l'emploi. Pour les personnes âgées, cependant, dont la plupart ne se destinent pas au marché du travail, les cours de langue représentent le principal moyen d'accéder à l'information sur l'établissement et constituent un mécanisme d'intégration sociale. Outre l'utilité pratique de tels programmes, ils sont désormais reconnus comme un outil précieux de création de réseaux sociaux et de soutiens sociaux pour atténuer l'isolement et les défis liés à l'adaptation à un nouveau pays et à une nouvelle culture. Certains réfugiés et immigrants âgés subissent des pertes multiples résultant de la migration; par exemple, la perte de statut, de membres de la famille, d'amis et d'un sentiment d'appartenance. Les programmes d'enseignement des langues secondes peuvent rétablir et renouveler les soutiens sociaux, avec des effets



profonds et positifs sur la santé et le mieux-être des personnes âgées (Bello, 1994; Taylor, Taylor-Henley et Doan, 2005).

Dans le contexte d'une consultation récente sur les besoins des nouveaux arrivants en matière d'établissement et de formation linguistique, les personnes âgées ont mentionné la formation linguistique comme étant la troisième des trois priorités absolues, après la santé et l'emploi (Citoyenneté et Immigration Canada, 2006). Comme les personnes âgées sont une population en croissance en raison des immigrants de la catégorie du regroupement familial (Lamba, Mulder et Wilkinson, 2000), la demande de formation linguistique en anglais et en français pour les personnes âgées devrait se maintenir aux niveaux actuels, voire s'accroître. Compte tenu de cette tendance, il convient de ne pas sous-estimer l'importance et la nécessité de ces programmes.

Le présent projet avait pour but l'analyse des programmes de formation en langue seconde au Canada pour les personnes âgées en vue de cerner les conditions les plus favorables à la réalisation de l'objectif d'apprentissage de l'anglais ou du français et qui encouragent l'intégration sociale, culturelle et économique au Canada. Cette analyse des meilleurs modèles et pratiques des programmes d'enseignement de l'anglais ou du français a donc mis l'accent sur le double résultat des programmes : l'apprentissage d'une langue et l'intégration ainsi que les besoins particuliers des apprenants âgés. Les questions de recherche suivantes ont guidé l'analyse :

- 1) Quels sont les meilleurs modèles et pratiques des programmes d'enseignement du français et de l'anglais pour les personnes âgées qui permettent d'atteindre l'objectif d'apprentissage d'une langue seconde?
- 2) Quels sont les meilleurs modèles et pratiques qui facilitent l'intégration sociale, culturelle et économique au Canada?

## II. Méthodologie

Les questions ci-dessus ont été abordées selon la méthodologie exposée ci-après, qui comprenait trois composantes :

- 1) **L'analyse documentaire** : L'analyse documentaire portait sur les modèles et les pratiques exemplaires des programmes de formation linguistique pour les personnes âgées au Canada, aux États-Unis et en Australie parce que ces programmes disposent de systèmes de formation bien conçus pour la formation en langue seconde pour les adultes et l'éducation des adultes. La recherche englobait à la fois la documentation didactique et non didactique, ou la documentation parallèle, cette dernière visant à repérer la recherche qui n'est pas publiée à grande échelle. L'examen était axé sur les modèles, les pratiques exemplaires et les besoins particuliers des personnes âgées qui apprennent une deuxième langue.



- 2) **L'analyse des programmes :** L'équipe de recherche a recensé 36 organismes d'enseignement du français et de l'anglais au pays qui satisfaisaient aux critères suivants :
- a. offrant un ou plusieurs programmes d'enseignement du français ou de l'anglais à l'intention des personnes âgées (55 ans et plus);
  - b. offrant un ou plusieurs programmes d'enseignement du français ou de l'anglais pour les adultes, avec une forte population de personnes âgées de 55 ans et plus.

Une fois qu'ils satisfaisaient à ces critères, 25 programmes ont été retenus pour représenter différents types de programmes (programmes provinciaux ou fédéraux) et milieux (collèges communautaires, conseils scolaires et organismes sans but lucratif). La proposition de l'équipe de recherche avait pour objectif l'analyse de 15 à 20 programmes, mais comme le nombre de programmes au pays est plus élevé que prévu, 25 organismes de formation linguistique satisfaisant aux critères ci-dessus ont été sélectionnés pour faire partie du projet. Vingt-trois ont pu y participer (voir l'annexe G). En juin 2007, Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) a envoyé une lettre à chaque organisme pour l'informer du projet et lui faire savoir que l'équipe de recherche communiquerait avec lui (voir l'annexe E). Entre temps, l'équipe a conçu un outil de collecte de données comprenant 51 questions dans cinq catégories : structure du programme, installations, caractéristiques des apprenants, modèle de programme et pratiques exemplaires. Les membres de l'équipe ont communiqué avec les organismes et leur ont envoyé des directives relatives aux aspects abordés dans l'entrevue.

Entre juillet et septembre 2007, 23 organismes d'enseignement du français ou de l'anglais au Canada qui offraient des programmes linguistiques pour les personnes âgées ont participé à des entrevues téléphoniques enregistrées numériquement. Six organismes ont suggéré que l'équipe interroge plus d'un membre du personnel du programme de formation linguistique, soit un coordonnateur du programme ou un enseignant/instructeur. Par conséquent, 29 entrevues ont été menées auprès des 23 organismes analysés. Deux des programmes inclus dans l'analyse étaient des programmes d'enseignement du français; dans ce cas, tous les documents ont été fournis en français, et les entrevues ont été réalisées en français. Les entrevues duraient de 45 minutes à deux heures. Elles étaient ensuite transcrites, et les données étaient analysées à l'aide de NVivo, programme d'ordinateur pour l'analyse de données qualitatives.

- 3) **Les entrevues des répondants clés :** L'équipe de recherche a mené des entrevues téléphoniques avec cinq « spécialistes » de l'ALS ou du FLS au sujet des modèles et des pratiques exemplaires des programmes pour les apprenants âgés (voir l'annexe G pour la liste des participants et l'annexe F pour le guide d'entrevue).



Deux des répondants clés étaient des universitaires dans le domaine de l'ALS ou du FLS; deux possédaient une expérience de la prestation du CLIC; et le cinquième répondant clé était une personne chevronnée dans l'exécution de programmes communautaires d'ALS. Les entrevues duraient approximativement une heure et étaient enregistrées numériquement, transcrites, codées par thème et résumées.

### ***Note sur la terminologie***

De nombreuses expressions différentes sont utilisées dans le domaine de l'enseignement de l'anglais ou du français pour les personnes âgées. La plus évidente est l'expression « personnes âgées », qui est devenue la norme en gérontologie, mais peut-être moins dans les secteurs des services sociaux, où le terme « aînés » est encore fréquemment utilisé. Les deux expressions seront employées.

Le rapport emploiera également les termes « enseignant » et « instructeur » lorsqu'il sera question du personnel enseignant dans les programmes de formation linguistique, car les deux termes sont souvent utilisés de manière interchangeable dans la description des programmes fédéraux CLIC, les programmes provinciaux d'ALS et les programmes communautaires de formation linguistique. « LINC » et « CLIC » renvoient aux programmes en anglais et en français financés par le gouvernement fédéral et, aux fins du présent rapport, les termes « ALS » et « FLS » ne renvoient qu'aux programmes provinciaux sans crédit offerts par les conseils scolaires et les collèges lorsqu'il en est question dans l'analyse des programmes. « Sans crédit » est une expression désignant les programmes des conseils scolaires ou des collèges dont les cours ne comptent pas pour l'obtention d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade.



### III. Analyse documentaire

L'analyse porte exclusivement sur les modèles et les pratiques exemplaires d'enseignement du français et de l'anglais pour les personnes âgées issus de la documentation au Canada, aux États-Unis et en Australie. Nous avons fouillé la documentation didactique et la documentation parallèle afin d'y trouver les ouvrages publiés et non publiés. L'analyse confirme que la documentation dans le domaine de l'enseignement du français et de l'anglais pour les personnes âgées n'est pas étendue, mais elle révèle cependant des points communs de base. La majeure partie de la documentation est « parallèle », c'est-à-dire que la plupart des articles sont des rapports préparés par des organismes, et une partie plus petite encore sont des articles publiés dans les revues professionnelles. En 1994, un enseignant américain d'ALS a effectué des recherches afin de mettre au jour des études sur les apprenants âgés d'une langue seconde; or, en constatant le peu d'études disponibles, il a fini par réaliser son propre projet à petite échelle, lequel est souvent cité (Bello, 1994). Les travaux publiés sur le sujet brillent toujours par leur absence. L'examen qui suit donne les grandes lignes des éléments les plus courants des modèles et des pratiques exemplaires en commençant par la description de deux programmes qui illustrent les pratiques exemplaires dans la prestation des services d'enseignement de l'anglais pour les personnes âgées.

#### ***Deux programmes d'anglais exemplaires***

##### **English for Older Adults, Winnipeg (Manitoba)**

Le programme English for Older Adults chez Age & Opportunity à Winnipeg (Manitoba) est offert depuis 1999 et il est bien documenté comme modèle de pratiques exemplaires. Le programme est financé par le gouvernement provincial, Travail et Immigration Manitoba, et compte sur des dons en nature (comme des salles de classe) de la part de ses partenaires communautaires. Le résumé qui suit est extrait d'un rapport final sur le programme pilote de deux ans (Taylor, Taylor-Henley, Doan et Newman, 2003). Au cours de la période du projet pilote (de 2001 à 2002), le programme a offert des cours de langue en anglais à plus de 319 immigrants âgés, dans 21 classes, à 10 endroits répartis dans la ville.

Les cours pour personnes âgées sont offerts en matinée, en après-midi et en soirée, sept jours par semaine, 12 mois par année. Le programme est ouvert à tous les immigrants âgés de 55 ans et plus, peu importe le statut d'immigration ou le temps passé au Canada. Le programme d'enseignement est fondé sur les besoins de l'apprenant et est dirigé par un enseignant et un conseiller pédagogique.

On a prévu des services de garde d'enfants pour les aînés qui sont des aidants naturels ainsi qu'un important service de transport qui fait appel à 27 chauffeurs bénévoles [traduction] « pour les aînés qui ne sont pas bien reliés au réseau de transport en commun





ou qui sont incapables d'utiliser le transport en commun » (Taylor et coll., 2003, p. 32). Les cours ont lieu dans les centres pour personnes âgées et ethnoculturels accessibles en fauteuil roulant et offrant des services sociaux. Des composantes du programme linguistique créent d'autres occasions d'utiliser l'anglais : un programme « de partenaires linguistiques » permet de pratiquer avec d'autres aînés anglophones, et un programme intergénérationnel établit un lien entre les apprenants et les étudiants des écoles publiques. Les aînés évaluent les cours et participent à l'évaluation globale du centre. Les centres pour personnes âgées et ethnoculturels encouragent également les aînés à participer aux activités en dehors des cours d'anglais.

Le programme fait appel à un solide groupe de bénévoles et emploie des agents de liaison communautaires qui sont membres des groupes ethnoculturels locaux. Les agents de liaison participent aux relations externes, aiguillent les étudiants vers le programme et assurent le suivi de l'absentéisme. Ces travailleurs font partie du modèle de leadership partagé adopté chez Age & Opportunity pour garantir la participation des collectivités ethnoculturelles au processus décisionnel, à l'orientation et à l'élaboration des programmes.

Les cours d'anglais pour les personnes âgées répondent à des besoins sociaux et psychologiques et permettent d'acquérir un « bagage social » — c'est-à-dire une bonne connaissance des interactions sociales dans la culture dominante et une aisance à cet égard (Taylor et coll., 2003). Dans une publication récente afférente à ce programme, les auteurs ont indiqué d'autres façons d'atténuer l'isolement et de favoriser l'acquisition d'un bagage social. Dans une analyse de 139 récits recueillis auprès de leurs étudiants aînés, « l'isolement » ressortait comme thème principal. Les étudiants ont vécu l'isolement, par exemple, lorsqu'ils effectuaient un travail non rémunéré dans la maison de leur famille et en raison de la connaissance insuffisante de la langue et de la culture dominante. Certains ont mentionné que l'hiver constituait particulièrement une période d'isolement (Taylor, Taylor-Henley et Doan, 2005).

L'étude a révélé que le programme favorisait la création de réseaux sociaux et d'amitiés et offrait aux personnes âgées l'occasion de faire du bénévolat et de participer activement à la société dominante. Les auteurs affirment que les programmes ont des effets bénéfiques pour les aînés parce qu'ils [traduction] « fournissent aux personnes âgées les outils permettant de lutter contre la dépression, l'anxiété, la violence et l'isolement » (Taylor et coll., 2005, p. 32). Ils soulignent que les praticiens en santé mentale et les décideurs n'ont pas suffisamment insisté sur l'importance de tels programmes et demandent instamment qu'un nombre accru de programmes soient offerts aux immigrants âgés au Canada, particulièrement du fait que les programmes de réunification des familles continuent de prendre de l'essor.



## **ESL for Older Adults, Yarra, Melbourne, Australie**

À la fin des années 1990, un consortium d'organismes de services sociaux dans la ville de Yarra a mené un projet de recherche active et d'évaluation des besoins dans le cadre duquel ils ont dirigé et évalué trois cours d'ALS pour les adultes de 50 ans et plus. Les cours étaient ouverts à tous les immigrants, quelle que soit la durée de leur présence au pays. Ils comprenaient une composante intergénérationnelle dans laquelle les apprenants âgés conversaient avec des enfants afin de pratiquer l'anglais et d'échanger leurs expériences. Les cours de 20 semaines comptaient dix participants chacun et avaient lieu deux fois par semaine, pendant deux ou trois heures. La Ville de Yarra fournissait le transport.

Le rapport de projet (Nicholls et Raleigh, 1998) présente le matériel didactique mis au point dans le cadre du projet et tire plusieurs conclusions quant aux « pratiques exemplaires » selon les évaluations des chercheurs et des participants :

- La durée du cours (20 semaines) est trop courte. Pour être efficaces, les cours devraient s'étendre sur au moins 12 mois et durer plus de cinq heures.
- Les personnes âgées tirent des avantages du fait de se trouver avec leurs pairs, que ce soit dans une classe « mixte » sur le plan linguistique ou ethnique ou dans une classe ethnoculturelle. Dans les deux cas, les étudiants partagent des besoins similaires quant au rythme et à l'apprentissage.
- Les étudiants sont surtout intéressés aux compétences en communication orale plutôt qu'à la lecture ou à l'écriture.
- Les enseignants doivent tenir compte de différents facteurs qui influent sur l'apprentissage des personnes âgées comme les problèmes d'audition, de mémoire et de concentration, le manque de confiance et les ennuis de santé.
- La salle de classe devrait être confortable sur le plan physique et adaptée aux personnes âgées.
- Un climat propice réduit l'anxiété et favorise la confiance chez les apprenants.
- La confiance à l'égard de l'utilisation de l'anglais est tout aussi importante que le respect des règles linguistiques; les résultats sociaux sont aussi précieux que les résultats linguistiques.

### ***Pratiques exemplaires dans la documentation***

Les deux programmes décrits ci-dessus démontrent un éventail de bonnes pratiques, dont bon nombre sont reprises dans la documentation. Ces bonnes pratiques et d'autres aspects sont exposés en détail dans l'analyse documentaire suivante sur l'enseignement de l'ALS pour les personnes âgées. L'analyse est organisée en fonction des divers aspects de l'exécution de programmes, y compris la structure du programme, les services apparentés, le programme d'enseignement, les besoins particuliers des apprenants âgés, le thème de l'isolement et la pédagogie.



## Structure du programme

Comme l'ont révélé les programmes décrits ci-dessus, la recherche indique que les personnes âgées réussissent mieux dans des cours de brève durée, de quelques jours, offerts la semaine et la fin de semaine pour tenir compte des jours et des heures qui leur conviennent le mieux (Taviss et Simces, 2004). Bello (1994) conseille de ne pas avoir de cours désignés pour les personnes âgées, car le mélange d'étudiants jeunes et âgés est bénéfique pour la classe.

La documentation reconnaît généralement que les cours pour les personnes âgées devraient être entièrement accessibles, indépendamment de la catégorie d'immigration ou du nombre d'années passées au pays, comme c'était le cas dans les exemples ci-dessus. Kenny et Cap (2003) débattent de la manière dont, dans les années 1990, les groupes confessionnels, ethnoculturels, de personnes âgées et de femmes au Manitoba ont fait pression auprès des représentants fédéraux et provinciaux afin qu'on élimine l'interdiction, pour les immigrants qui étaient devenus citoyens, de participer aux cours de langue seconde; ils ont finalement eu gain de cause. Les demandeurs d'asile et les citoyens canadiens ne sont pas admissibles aux programmes fédéraux CLIC/LINC quand ils peuvent suivre les programmes provinciaux d'ALS ou de FLS. Ces critères ont suscité plusieurs critiques. Certains immigrants âgés assument des responsabilités familiales ou autres et ne peuvent pas accéder à la formation linguistique au cours des cinq à sept années après leur arrivée. Pendant cette période, ils obtiennent leur citoyenneté canadienne et deviennent donc inadmissibles au programme CLIC/LINC (Community Social Planning Council of Toronto, 2005; Wilson, 2004; ECALA, 2006).

En ce qui concerne la structure du programme, plusieurs composantes des programmes décrits ci-dessus valent la peine d'être mentionnées. Il faut souligner l'importance du transport pour les apprenants âgés. La solution remarquable d'Age & Opportunity face à ce défi (chauffeurs bénévoles) et la réussite conséquente du programme de l'organisme, attestent l'importance d'offrir un accès gratuit et sûr aux programmes pour les personnes âgées (Community Social Planning Council, 2005; Taylor et coll., 2003; Nicholls et Raleigh, 1998). Une deuxième composante a trait à l'exécution de programmes d'activités sociales, de bénévolat ou autres qui offrent aux apprenants la possibilité de pratiquer l'anglais en classe et en dehors de la classe (p. ex. les programmes intergénérationnels et les programmes « de partenaires linguistiques ») (ECALA, 2006).

## Services apparentés

Curieusement, la documentation dit bien peu de choses sur l'importance d'établir des liens entre les programmes d'enseignement de l'anglais pour les personnes âgées et les services communautaires ou les services d'établissement. Pourtant, les renseignements recueillis auprès des programmes au Canada révèlent une autre histoire. La grande majorité des 36 programmes pour les personnes âgées initialement désignés pour le présent projet se trouvent dans les organismes communautaires. Morgan (2002) fait valoir que les programmes de formation linguistique dans ces milieux aident les apprenants à se sentir plus à l'aise et à avoir un sentiment d'être partie prenante du programme. L'accès



aux services communautaires ou aux services d'établissement apparentés devrait constituer une composante nécessaire de tous les programmes en raison des grands bienfaits pour les apprenants âgés (Cleghorn, 2000). CIC envisage d'accroître l'accessibilité aux services d'établissement aux endroits où est offert le programme LINC (TESL Ontario, 2007).

### **Programme d'enseignement**

Les connaissances recueillies à partir des programmes existants et de la documentation dénotent l'importance de consulter les étudiants sur le contenu de leur programme d'enseignement qu'ils privilégient (Zhu, 2007; Taylor et coll., 2003; Kenny et Cap, 2003; Morgan, 2002). Plusieurs chercheurs préconisent l'accent sur des activités de communication dans les situations réelles et un programme d'enseignement qui reflète et valorise les expériences des personnes âgées (Wilson, 2004; Bello, 1994). Morgan (2002) insiste également sur le fait que, lorsque les cours de langue sont intégrés aux services communautaires ou aux services d'établissement, il conviendrait de modifier le programme d'enseignement afin qu'il reflète les services offerts.

### **Apprenants âgés**

Il se peut que les apprenants âgés aient besoin de programmes personnalisés qui tiennent compte des effets du vieillissement, notamment les problèmes de mémoire, de cognition, d'ouïe, de vision et d'autres problèmes de santé (Zhu, 2007; Taviss et Simces, 2004). De tels facteurs peuvent influencer de manière importante sur l'apprentissage linguistique, et il est couramment reconnu que l'apprentissage réussi d'une deuxième langue diminue de façon constante durant la vie (Hakuta, Bialystok et Wiley, 2003). Pour relever ces défis, les enseignants doivent créer un climat d'apprentissage agréable et positif, qui reconnaît et renforce les habiletés des étudiants (Spore, 1980; Bello, 1994).

Au nombre des autres facteurs influant sur l'apprentissage d'une deuxième langue, mentionnons le niveau de scolarité et la maîtrise de la langue maternelle. D'après les rapports sur les programmes d'anglais et d'alphabétisation en Colombie-Britannique, l'alphabétisation constitue un enjeu important pour les apprenants âgés (ECALA, 2006; Cummings, Jacot et Parau, 2006). Les études laissent entendre que les étudiants qui maîtrisent mal la langue maternelle ne devraient pas être placés dans les cours d'anglais réguliers et qu'il y aurait lieu de créer des cours d'alphabétisation désignés pour répondre à leurs besoins (Cummings et coll., 2006; Burnaby et Bell, 1991).

### **Isolement et intégration**

Bon nombre de réfugiés et d'immigrants âgés sont exposés au risque d'isolement et peuvent avoir peu d'occasions de participer aux activités sociales, récréatives et éducatives (ECALA, 2005; Taylor et coll., 2005). Bello (1994) fait remarquer qu'un grand nombre de personnes âgées ont subi des pertes multiples résultant de la migration. Les cours d'anglais offrent à ces aînés la possibilité de renouveler leurs réseaux sociaux perdus et d'optimiser leur intégration dans la nouvelle société.



Les motifs pour lesquels les apprenants âgés veulent apprendre une deuxième langue sont multiples, mais ils sont le plus souvent liés à la communication (avec les petits-enfants ou les institutions principales) ou à la société, lorsque l'apprentissage linguistique peut constituer un but secondaire au réseautage social (Zhu, 2007; Taylor et coll., 2005; Kenny et Cap, 2003; Morgan, 2002; Nicholls et Raleigh, 1998; Bello, 1994). Dans le domaine de la gérontologie, les réseaux sociaux et l'intégration sociale sont reconnus comme ayant une influence positive sur la santé et le mieux-être. Par exemple, une étude canadienne des réseaux sociaux et de l'état de santé autoévalué dans deux collectivités révélait que les adultes âgés de plus de 65 ans avaient connu un lien positif entre la participation à la collectivité, comme en témoignait le nombre de leurs activités sociales, et la bonne santé (Zunzunegui et coll., 2004). Tandis que la capacité de communiquer en anglais ou en français revêt une importance et est utile pour les personnes âgées au Canada, l'intégration sociale ainsi qu'une meilleure santé et un mieux-être sont des aspects moins reconnus, mais tout aussi importants des programmes de formation linguistique.

## **Pédagogie**

Certaines techniques pédagogiques peuvent se montrer efficaces pour pallier le faible niveau de compétence linguistique, le faible niveau de scolarité et les effets du vieillissement sur l'apprentissage, notamment l'utilisation de la répétition, le travail avec des enregistrements sonores et un rythme lent (Wilson, 2004; Nicholls et Raleigh, 1998). D'après le rapport sur le programme australien ESL for Older Adults, [traduction] « on devrait privilégier l'enseignement continu (en spirale) plutôt que linéaire pour les étudiants âgés (...), dans le cadre duquel les travaux et les nouveaux concepts enseignés sont constamment révisés » (Nicholls et Raleigh, 1998, p. 21). Plusieurs études soulignent les effets bénéfiques d'instructeurs/enseignants ou d'interprètes/aides-enseignants bilingues pour accroître la participation des apprenants, particulièrement lorsque l'alphabétisation et le manque d'instruction sont en jeu (Zhu, 2007; Taylor et coll., 2003; Derwing et Malicky, 1993; 1992).

Les théoriciens en éducation des adultes et en pédagogie critique font remarquer que les cours d'anglais peuvent habiliter les apprenants en plus de renforcer leurs réseaux sociaux et, par conséquent, leur capital social (Fitzgerald, 2000; Orem, 2001). Dans les cours d'anglais pour les personnes âgées, dont la plupart ont lieu dans la collectivité, les aspects sociaux des programmes semblent l'emporter sur les aspects linguistiques. Morgan (2002) fait valoir que la connaissance de l'anglais n'est cependant pas négligée, mais que l'intégration des questions et des contextes réels précisés par les apprenants eux-mêmes suppose que ces programmes peuvent transformer, inspirer et améliorer la vie des gens.

La documentation sur l'enseignement de l'anglais pour les aînés n'est pas considérable, mais on y distingue des pratiques et des éléments communs. L'analyse du programme ci-après confirmera et enrichira cette connaissance. Tandis que la portée de l'orientation de la présente analyse était délibérément limitée, il serait utile d'envisager une analyse plus



vaste de la documentation pour y inclure l’alphabétisation des personnes âgées, l’apprentissage d’une langue et la linguistique, l’éducation des adultes, la gérontologie et les études sur les réfugiés qui permettraient de mieux comprendre l’enseignement du français et de l’anglais pour les personnes âgées.



## IV. Analyse des programmes

La présente section s'attache aux données recueillies au cours des entrevues menées auprès des 23 organismes participants d'enseignement du français et de l'anglais. Les données, résumées ci-dessous, sont également présentées en tableau dans les annexes A et B. Soulignons que les renseignements recueillis ici représentent les impressions d'un membre du personnel (ou, dans certains cas, deux), qui a été interrogé pour l'analyse de programme. La consultation des apprenants âgés à l'échelle du pays pourrait renforcer l'analyse des programmes.

### ***Structure du programme***

#### **Type de programme**

Parmi les 23 organismes participants, 21 offraient des cours d'anglais, et deux, des cours de français pour les personnes âgées. Ces organismes offraient la formation linguistique selon deux grands types de programmes : les programmes fédéraux CLIC/LINC et les programmes provinciaux de formation linguistique. Dans le dernier cas, il est possible de subdiviser ces programmes selon deux formules : les programmes d'ALS ou de FLS des conseils scolaires et les programmes communautaires. Des 21 organismes d'enseignement de l'anglais, trois n'offraient que le programme LINC; trois offraient le programme LINC et un programme d'enseignement de l'anglais d'un conseil scolaire (dont un était offert dans le cadre d'une formule « mixte »); trois n'offraient qu'un programme d'ALS d'un conseil scolaire; et douze offraient un programme communautaire. Des deux organismes d'enseignement du français, un offrait le programme CLIC et un offrait un programme de FLS d'un conseil scolaire. Ainsi on dénombre au total six LINC, un CLIC, six cours d'ALS, un cours de FLS et douze programmes communautaires d'enseignement de l'anglais (voir les annexes A et B).

Comme il est expliqué dans la méthodologie, deux types de programmes satisfaisaient aux exigences de la présente étude : les programmes avec des cours désignés expressément pour les personnes âgées et ceux avec des cours ouverts aux personnes de tous âges, mais avec un nombre important d'aînés inscrits. Trois des six programmes LINC analysés s'adressaient aux aînés, tandis que les trois autres, au même titre que le programme CLIC, comptaient un nombre élevé de personnes âgées inscrites, particulièrement les cours de niveau inférieur (alphabétisation au niveau 3). Un organisme devait commencer un programme LINC spécifiquement offert aux personnes âgées à l'automne 2007. Treize des 18 programmes provinciaux d'enseignement de l'anglais, de même que le programme de FLS, étaient spécifiquement destinés aux personnes âgées, tandis que les cinq autres programmes provinciaux regroupaient des classes de tous les groupes d'âge, avec un nombre élevé d'étudiants âgés.



## Financement

Les programmes de formation linguistique examinés bénéficiaient du soutien de plusieurs mécanismes de financement différents. Les frais connexes comprenaient le loyer, le salaire du personnel (enseignement, administration et soutien), le matériel didactique, les coûts de transport (à destination et en provenance du lieu, excursions pédagogiques), la garde d'enfants et les charges diverses comme le café, le thé, les collations, les événements spéciaux, etc.

Tandis que les programmes CLIC/LINC étaient financés à part entière par le gouvernement fédéral et étaient administrés sans frais pour les étudiants, les modes de financement variaient considérablement entre les différents types de programmes provinciaux. Dans le cas des programmes d'ALS ou de FSL des conseils scolaires, le financement provenait des gouvernements provinciaux. Dans certains cas, les frais de scolarité le complétaient. Toutefois, ce financement était accordé non pas aux organismes communautaires où les programmes étaient offerts dans leurs locaux, mais au conseil scolaire proprement dit, qui percevait également tous les frais payés par les étudiants. Les sources de financement pour les programmes de formation linguistiques communautaires comprenaient les trois ordres de gouvernement, les dons, les programmes de dotation, les commandites, les activités de financement, les cotisations et les frais payés par les étudiants du programme. Neufs programmes provinciaux d'enseignement de l'anglais et le programme de FLS étaient appuyés, en partie, par les frais payés par les étudiants perçus pour chaque session d'enseignement. Un programme linguistique communautaire percevait, à l'occasion, des frais payés par les étudiants en fonction des besoins. Un programme d'ALS exigeait des frais d'administration annuels.

Les frais payés par les étudiants du programme oscillaient entre 13 cents et 1,37 \$ par heure d'enseignement. La principale raison invoquée pour la perception des frais payés par les étudiants était le paiement des dépenses liées à la photocopie, au matériel didactique, aux excursions scolaires, à la rétribution des enseignants bénévoles et aux salaires des enseignants non bénévoles. Les étudiants de trois programmes communautaires d'enseignement de l'anglais et du programme de FLS étaient également tenus de verser une cotisation à l'organisation où était donné le programme; cette cotisation variait de 10 à 15 \$ par année.

## Milieu

Les programmes d'enseignement du français et de l'anglais examinés dans le cadre de la présente étude, les programmes CLIC/LINC et les programmes provinciaux, étaient dispensés par différents organismes de service et dans différents milieux.

Six programmes étaient administrés par des organismes qui servent les personnes âgées, quatre, par des organismes multiservices avec des programmes pour les aînés, huit, par des organismes qui servent les immigrants, et cinq, par des établissements régis par des conseils scolaires comme les départements d'ALS de l'éducation continue des adultes de différents collèges et conseils scolaires. Les organismes qui utilisaient des locaux autres que les leurs pour dispenser leurs cours de langue aux aînés, comme les établissements





régis par les conseils scolaires et plusieurs organismes qui servent les immigrants, bénéficiaient également de partenariats avec des organismes communautaires où étaient donnés leurs programmes. Les locaux étaient souvent offerts gratuitement ou à tarifs réduits et, parfois, se trouvaient dans les immeubles d'habitations pour personnes âgées. Dans le cas des programmes dispensés dans des locaux appartenant à l'organisme proprement dit, il n'y avait pas de frais pour les locaux.

## Partenariats

Les programmes de formation linguistique pour les personnes âgées ayant fait l'objet de la présente étude supposaient un certain nombre de partenariats différents. La nature des partenariats variait considérablement, certains étant plus officiels que d'autres, mais ils étaient surtout reliés aux quatre aspects suivants : financement, lieu du cours, activités linguistiques et services de soutien. Certains programmes de formation linguistique pour les personnes âgées avaient conclu des partenariats en dehors de l'organisme de service. En voici des exemples :

- des partenariats avec les organismes d'ALS dans le domaine de l'échange d'information et pour les possibilités de perfectionnement professionnel;
- des partenariats avec les organismes communautaires qui offraient des locaux pour les programmes;
- des partenariats avec des bibliothèques pour animer des groupes sociaux non structurés de rencontres en anglais à l'intention des personnes qui n'étaient pas admissibles au programme régulier;
- des partenariats entre différents programmes linguistiques communautaires, ethniques pour des cours mixtes occasionnels, en anglais, pour la célébration de différentes coutumes et fêtes;
- des partenariats avec des organismes d'établissement où les étudiants pouvaient accéder à des services de soutien non offerts par le fournisseur des services linguistiques.

La plupart des partenariats faisaient intervenir l'organisme de service proprement dit. Certains programmes linguistiques étaient intégrés dans le programme d'établissement, d'intégration et d'adaptation au sein de l'organisme ou bien les étudiants avaient accès à d'autres programmes à l'intérieur de l'organisme et pouvaient participer à ses diverses activités, notamment le counseling, la défense des intérêts, l'aide juridique, les services pour les femmes, les services pour les personnes âgées, les visites à domicile, les services de soins de santé, les services d'hébergement, les programmes de mieux-être et d'exercice ainsi que les événements spéciaux comme des ateliers, des conférences et un éventail de conférenciers invités abordant des sujets liés à l'établissement ainsi que des questions générales de santé et de sécurité. Un certain nombre de ces activités avaient lieu en partenariat avec d'autres organismes. Dans certains cas, il fallait payer une cotisation à l'organisme pour participer à ces activités.



Si un organisme offrait un nombre limité de programmes non linguistiques ou n'en offrait aucun s'adressant aux apprenants immigrants âgés, il pouvait, dans la plupart des cas, les orienter ailleurs. Toutefois, les programmes linguistiques dans les organismes multiservices offrant des programmes d'établissement, d'intégration et d'adaptation, ou ceux administrés dans un organisme qui sert les personnes âgées (centres pour personnes âgées ou centres multiservices avec programmes pour les personnes âgées), facilitaient manifestement l'accès aux services de soutien disponibles pertinents pour elles et répondant mieux à leurs besoins. Plusieurs des organismes participants ont remarqué que le fait de pouvoir offrir une aide sur place faisait une différence importante, car ce groupe particulier d'apprenants se sentait bienvenu et moins désarçonné face au programme linguistique.

### **Admissibilité**

Les critères d'admissibilité particuliers au programme CLIC/LINC étaient fondés sur le statut d'immigration. Les cours LINC pour les aînés visaient les étudiants de 55 ans et plus et comportaient une certaine marge de manœuvre qui tenait compte des différentes définitions culturelles d'« aîné ». Les critères d'admissibilité variaient un peu plus entre les programmes provinciaux de formation linguistique. Pour la plupart, le critère lié à l'âge était établi à 55 ans et plus, mais, encore une fois, avec une certaine marge de manœuvre. Quatre programmes s'adressaient expressément aux groupes ethniques. La plupart n'admettaient pas de visiteurs, comme les vacanciers et les titulaires d'un visa d'étudiant ou de travail. De plus, comme il est mentionné ci-dessus, cinq programmes exigeaient que les étudiants intéressés deviennent d'abord membres de l'organisme de service.

### **Détails du programme**

Les détails comme le nombre de cours, l'effectif d'une classe, l'horaire, le lieu et la dotation dépendaient, en partie, de la taille et du type d'organisme de service et du secteur qu'il administrait. Près de la moitié des fournisseurs de services qui administraient un programme linguistique à l'intention des personnes âgées n'offraient qu'un seul cours pour les personnes âgées. Certains fournisseurs de services savaient qu'il y avait une demande pour un plus grand nombre de classes, par exemple, à différentes heures durant la semaine, mais ils ne disposaient pas de ressources suffisantes pour répondre à la demande. Les autres programmes destinés aux personnes âgées comptaient entre trois et 21 classes pour les personnes âgées. Les programmes linguistiques qui n'étaient pas expressément destinés aux personnes âgées comptaient entre deux et 14 classes, avec un nombre important de personnes âgées inscrites. L'effectif moyen d'une classe variait entre cinq et 35 étudiants. Les cours étaient offerts chaque jour de la semaine, en matinée, en après-midi et en soirée. Les personnes âgées qui gardaient leurs petits-enfants semblaient préférer les cours du samedi matin. La plupart des cours étaient donnés à un endroit, sauf dans les cas des programmes offrant un nombre plus élevé de classes.



## Personnel

Les enseignants de cours de langue aux personnes âgées étaient rémunérés, bénévoles ou une combinaison des deux. Tandis que tous les instructeurs du programme CLIC/LINC étaient rémunérés, le genre de personnel enseignant dans les programmes provinciaux d'enseignement du français et de l'anglais variait selon qu'il s'agissait d'un programme provincial d'un conseil scolaire ou d'un programme communautaire. Les enseignants responsables de programmes des conseils scolaires étaient rémunérés par le conseil scolaire et provenaient de cet organisme. Seul un programme régi par un conseil scolaire était dispensé entièrement par des enseignants bénévoles. Le programme mixte LINC/ALS du conseil scolaire était dispensé par un enseignant rémunéré avec le soutien d'aides-enseignants bénévoles. Six programmes communautaires de formation linguistique étaient dispensés par des enseignants rémunérés, et six, par des enseignants bénévoles. Trois disposaient d'aides-enseignants bénévoles, qui prêtaient main-forte pour offrir une attention individuelle, ou de partenaires linguistiques, qui fournissaient une formation linguistique individuelle supplémentaire.

Les enseignants certifiés d'ALS ou de FLS dispensaient 14 programmes linguistiques pour les personnes âgées; toutefois, cela ne constituait pas forcément une exigence. Les enseignants non certifiés comprenaient ceux se préparant à entreprendre la certification TESL; les enseignants possédant une expérience d'enseignement de l'ASL, mais sans formation officielle; les étudiants postsecondaires intéressés à enseigner l'anglais à l'étranger; les enseignants et les personnes ne possédant pas d'antécédents en enseignement ou en enseignement de l'ALS. Dans les programmes faisant appel à du personnel enseignant bénévole, la certification ne semblait pas constituer une exigence aussi importante.

Les programmes destinés aux groupes ethniques ou les programmes accueillant un nombre élevé d'apprenants issus de la même culture employaient souvent des enseignants bilingues. Il est à souligner que cette approche faisait en sorte que les étudiants se sentaient moins intimidés. De même, tandis que certains programmes privilégiaient les enseignants âgés, d'autres optaient pour une approche davantage intergénérationnelle. Des raisons ont été données dans les deux cas : on estimait que les enseignants âgés connaissaient mieux les besoins des personnes âgées et garantissaient la présence en classe; les jeunes enseignants étaient perçus comme aidant mieux les apprenants à établir des liens avec leurs petits-enfants et avec les jeunes générations en général.

Globalement, étant donné que la plupart des personnes âgées ne s'étaient pas retrouvées en classe depuis un long moment, que leur capacité d'apprentissage linguistique était plus limitée et qu'elles étaient peut-être confrontées à des obstacles physiques ou psychologiques, le professeur de langues idéal pour ce groupe d'apprenants était souvent désigné comme une personne possédant une grande patience, faisant preuve de beaucoup de compréhension et pouvant montrer amplement de souplesse. Il devait être disposé à continuellement répéter la matière, à comprendre les divers besoins des personnes âgées et à pouvoir diriger des classes à niveaux multiples dans le contexte d'une approche axée



sur l'apprenant. Il était important que les enseignants se montrent amicaux, bienveillants et encourageants et qu'ils puissent maintenir un climat très calme. En réalité, la présence à ces programmes dépendait largement du genre de relation que l'enseignant pouvait établir avec les apprenants âgés.

Les autres membres du personnel participant à l'exécution des programmes de formation linguistique comprenaient les coordonnateurs de programme, les travailleurs de soutien et différents membres du personnel d'administration. Tous les programmes examinés étaient supervisés par un coordonnateur. Dans quelques cas, les coordonnateurs étaient chargés du programme linguistique pour les personnes âgées seulement, mais pour la plupart, ils coordonnaient des programmes multiples — tous les programmes pour les personnes âgées, tous les programmes linguistiques ou tous les programmes de l'ensemble de l'organisme.

La plupart des programmes faisaient appel au personnel administratif déjà en place dans les organismes de service. Dans certains cas, le personnel était bénévole. Certains programmes avaient également accès aux travailleurs de soutien social, mais ces travailleurs n'étaient habituellement pas liés exclusivement aux programmes linguistiques pour les personnes âgées. Au nombre des autres membres du personnel, mentionnons les conseillers en programmes d'enseignement et les bénévoles participant à l'organisation et à la réalisation des activités linguistiques parascolaires comme les cafés conversations, les cercles sociaux linguistiques ou les clubs de lecture.

### **Évaluation des programmes**

Presque tous les programmes d'enseignement des langues secondes participants ont fait l'objet d'une évaluation quelconque. Plusieurs fournisseurs de services, dans leur accord de financement, devaient évaluer les programmes. Toutefois, la forme d'évaluation la plus courante du programme consistait en une rétroaction orale continue des étudiants et en une évaluation en classe écrite à la fin du cours portant sur les thèmes du cours, le matériel et le rendement de l'enseignant. Dans certains programmes provinciaux des conseils scolaires, un évaluateur du conseil scolaire évaluait officiellement le rendement de l'enseignant.

### **Accessibilité**

À quelques exceptions près, les cours avaient lieu dans des endroits accessibles en fauteuil roulant et facilement accessibles par transport en commun. Pour certains apprenants âgés, les longs trajets à parcourir pour assister aux cours ne les dérangent pas, particulièrement s'ils connaissent bien l'organisme de service, si ce dernier offrait des services et des programmes intéressants et s'ils se retrouvaient en compagnie de leurs pairs, dans une atmosphère sociale agréable. Tous les programmes CLIC/LINC fournissaient des billets de transport en commun à leurs étudiants, mais pas d'autres services de transport. Dans la plupart des cas, le financement prévu dans le cadre des programmes provinciaux de formation linguistique ne suffisait pas à couvrir le transport. Seulement quatre programmes remettaient des billets de transport en commun; deux des



quatre programmes ne fournissaient des billets qu'aux personnes ayant des difficultés financières, et seulement un pour les excursions. De tous les programmes linguistiques participants, seulement deux offraient un service de navette aller-retour, en fonction des besoins.

### **Garde d'enfants**

Seulement deux fournisseurs de services offraient de façon constante la garde d'enfants à leurs apprenants âgés. Dans les programmes LINC, si les aînés n'étaient pas les tuteurs légaux de leurs petits-enfants, ils n'étaient pas autorisés à recourir aux services de garde d'enfants. Dans plus d'un cas, cela aurait facilité la participation des apprenants âgés au programme de langues, car la raison principale pour laquelle ils avaient immigré au Canada était pour aider à prendre soin de leurs petits-enfants tandis que les parents étaient au travail.

### **Les apprenants âgés**

Les données ci-après recueillies à partir de l'analyse des programmes établissent le profil des apprenants âgés dans les programmes d'enseignement du français ou de l'anglais (voir l'annexe C).

### **Profil démographique**

Approximativement un tiers des programmes analysés étaient suivis par des personnes âgées de 55 ans et plus, tandis qu'un autre tiers des cours étaient suivis par des étudiants de 65 ans et plus. Dans quelques programmes, les effectifs étaient plus jeunes, les adultes étant dans la cinquantaine, et dans deux programmes, tous les étudiants appartenaient à la catégorie des plus âgés, de 75 à 80 ans. La plupart des apprenants étaient des femmes; dans les classes des aînés, le rapport femmes : hommes le plus courant était 70 : 30. Deux programmes seulement comptaient une représentation égale des deux sexes.

Sur les 23 organismes participants, 19 avaient des populations ethniques « mixtes », tandis que quatre offraient des programmes destinés aux groupes ethniques pour les aînés chinois, latino-américains et sud-américains. Le nombre d'années que les étudiants avaient passées au Canada variait considérablement. Dans les programmes CLIC/LINC, le nombre d'étudiants ayant immigré récemment était plus élevé. Le temps écoulé depuis l'arrivée au Canada variait également de manière importante dans les programmes provinciaux de formation linguistique. Approximativement deux tiers des programmes étaient suivis par une combinaison d'immigrants nouvellement arrivés (deux ans ou moins au Canada) et ceux qui étaient au Canada depuis trois à dix ans. Le dernier tiers des programmes provinciaux était suivi par des immigrants qui vivaient au Canada depuis 11 à 20 ans.

On demandait également aux instructeurs/enseignants et coordonnateurs d'évaluer les niveaux d'alphabétisation de leurs étudiants. Dans plus de la moitié des programmes, les



étudiants présentaient un large éventail de niveaux de compétence linguistique dans la classe. Cinq avaient des étudiants qui n'avaient aucune maîtrise de la langue maternelle.

### **Volonté d'apprendre et dimensions du vieillissement**

Selon le personnel des programmes, les adultes âgés étaient motivés à assister au programme du fait qu'ils doivent être « fonctionnels » en français ou en anglais et qu'ils doivent communiquer avec leurs petits-enfants et les collectivités, socialiser et établir des réseaux sociaux. Le personnel était également invité à indiquer les principaux facteurs physiques et cognitifs touchant les apprenants. Outre les problèmes physiques et cognitifs, les membres du personnel ont mentionné l'isolement, l'anxiété, la dépression et les expériences antérieures de traumatisme.

### **Modèles de programme**

#### **But ou objectifs principaux du programme**

Selon la plupart des enseignants et coordonnateurs, l'objectif principal des programmes est l'acquisition des compétences linguistiques de base en anglais ou en français pour faciliter l'intégration des apprenants âgés et leur participation à leur collectivité. Un enseignant a expliqué que les programmes étaient axés sur la « communication fonctionnelle et non pas la communication parfaite ». Dans le même ordre d'idées, plusieurs coordonnateurs ont mentionné que leurs étudiants âgés devaient comprendre et parler « l'anglais de survie ».

Tandis que certains programmes se fondaient sur les Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC) pour définir leurs objectifs, d'autres reflétaient un but moins officiel, avec l'objectif premier de favoriser une amélioration générale de l'anglais. Cela s'avérait particulièrement dans le cas des programmes comprenant des groupes de conversation, des groupes de rencontre non structurés d'ALS ou des groupes intéressés à l'ALS. Outre l'apprentissage linguistique, les programmes visaient à promouvoir le développement de la conscience communautaire, le développement d'une collectivité, le soutien social et le réseautage ainsi que l'apprentissage de cultures différentes.

#### **Lignes directrices pour le programme d'enseignement**

Selon les commentaires, la plupart des programmes d'enseignement étaient « axés sur l'apprenant ». Les enseignants se tournaient vers les étudiants pour déterminer ce qu'ils devaient apprendre une journée donnée ou sur une période définie. Certains enseignants commençaient le cours en demandant aux étudiants ce qu'ils voulaient apprendre ce jour-là. Un enseignant a souligné que, avec les personnes âgées, les leçons devaient se limiter à un ou deux éléments clés.

Les programmes CLIC/LINC utilisaient les lignes directrices pour le programme d'enseignement fondées sur les NCLC. Dans ces programmes, les instructeurs adaptaient les thèmes et le matériel du programme d'enseignement afin de tenir compte des besoins et intérêts de leurs apprenants âgés. Bon nombre des enseignants des programmes



provinciaux de formation linguistique avaient également recours aux lignes directrices des NCLC, qu'ils complétaient avec la matière provenant d'autres ressources et qu'ils avaient trouvées efficaces auprès des personnes âgées. Certains ont déclaré avoir conçu entièrement leur propre programme d'enseignement. Plusieurs enseignants ont également mentionné que la création de leur propre matériel pédagogique avait exigé beaucoup de temps, particulièrement en raison de l'absence de matériel didactique destiné aux personnes âgées.

### **Contenu du programme d'enseignement**

Les répondants étaient invités à relater la manière dont le contenu de leur cours était relié aux expériences des apprenants âgés et important pour ces derniers. Les instructeurs et les coordonnateurs de programme mentionnaient souvent le recours à un programme d'enseignement axé sur l'apprenant comme moyen permettant d'intégrer les expériences et les besoins des apprenants dans les activités quotidiennes en classe. Ils ont évoqué des discussions fréquentes au sujet des cultures et traditions différentes des étudiants. Dans certains cours, les étudiants avaient la possibilité d'illustrer une compétence ou un talent en classe, comme le tai chi, l'arrangement floral, le travail du bois ou la cuisine.

Plusieurs enseignants ont confié que l'échange des expériences pouvait constituer un défi, puisque des différences liées à la classe socio-économique, à l'éducation et à la profession peuvent amener certains adultes à se sentir exclus ou nerveux de participer. Parfois, les étudiants avaient vécu des expériences traumatisantes, et le fait de parler d'eux pouvait ranimer des difficultés et des sentiments délicats. Tous les programmes fournissaient également de l'information sur la société canadienne, son régime politique, son système judiciaire et son système des soins médicaux.

### **Niveaux**

Globalement, les aînés suivaient des cours de langue de niveau inférieur, allant du niveau préalable à la compétence linguistique jusqu'au niveau 3, comme le définissent les Niveaux de compétence linguistique canadiens, ou classes préparatoire, débutant et intermédiaire, lorsque les NCLC ne sont pas utilisés. Toutefois, la plupart des cours suivis par les apprenants âgés étaient la classe préparatoire, le niveau 1 ou la classe débutant. S'il n'y avait qu'un seul cours offert pour les aînés, il comportait le plus souvent des niveaux multiples. Dans certains cas, les différences entre les compétences linguistiques des étudiants étaient importantes; dans d'autres, une classe à niveaux multiples allait du niveau 1 au niveau 3. Dans les grands programmes comprenant de nombreuses classes de personnes âgées, il semblait s'agir davantage de cours à niveaux multiples (niveaux 1 à 3) [axés sur les personnes âgées — redondant?].

En général, les programmes ne limitaient pas la durée pendant laquelle un étudiant pouvait demeurer à chaque niveau ou classe; de même, il n'y avait pas de date de fin obligatoire. Plusieurs répondants ont souligné qu'un étudiant âgé peut prendre jusqu'à trois ans, parfois plus, pour atteindre un niveau. Comme le programme LINC n'autorise



pas les citoyens canadiens à s'y inscrire, les apprenants étaient souvent aiguillés vers un programme d'ALS après qu'ils avaient obtenu leur citoyenneté.

## Évaluation

Les programmes LINC faisaient appel aux Centres d'évaluation LINC pour l'évaluation linguistique et le placement au niveau approprié. Les étudiants sont évalués (au moyen des Niveaux de compétence linguistique canadiens) en fonction de leur capacité (compréhension, expression orale, lecture et écriture) puis placés au niveau approprié. Certains répondants ont formulé des critiques à l'égard de cette forme d'évaluation linguistique, qui place les étudiants selon leur niveau de compétence *le plus faible*. Les répondants ont souligné que la communication orale et la compréhension étaient très importantes pour les personnes âgées à cette étape de leur vie, et pourtant, bon nombre sont placés dans des cours de niveau inférieur en raison de leurs faibles capacités en lecture et en écriture. L'analyse documentaire établit également que les apprenants âgés diffèrent des autres apprenants du fait qu'ils doivent être « fonctionnels » en anglais — surtout en ce qui concerne les compétences en communication. Quant aux programmes provinciaux, la plupart offrant plus d'un cours pour les personnes âgées prévoyaient des évaluations de placement à l'interne. Ces évaluations n'étaient pas structurées et reposaient sur le rendement.

Les tests relatifs aux progrès des étudiants étaient surtout non officiels, fondés sur l'observation du rendement en classe, les devoirs ou les portfolios des étudiants. Les tests en bonne et due forme étaient surtout utilisés dans les programmes qui suivaient les lignes directrices pour le programme d'enseignement des NCLC. Les étudiants étaient évalués à mi-parcours ou à la fin du cours. Les instructeurs/enseignants et les coordonnateurs ont cependant mentionné que leurs apprenants âgés n'aimaient pas les tests et étaient souvent absents le jour où un test était administré. La principale raison évoquée était leur réticence à changer de classe et d'enseignant, ce qu'ils devaient faire s'ils obtenaient de bons résultats. Le même emplacement et le même enseignant constituaient des facteurs importants pour ce qui est de la présence des étudiants âgés. Dans un programme, un répondant a souligné que les étudiants craignaient que le fait d'échouer un test révélerait l'absence de progression et pourrait peut-être mener à l'annulation du programme. En dernier lieu, aucun des programmes ne prévoyait une évaluation officielle des résultats ou à la fin du programme.

## Apprentissage en dehors de la salle de classe

Les programmes examinés comprenaient couramment des excursions comme des promenades dans le quartier, des sorties au parc ou à la bibliothèque ou encore au centre commercial local. Ainsi, les étudiants avaient l'occasion d'utiliser et de pratiquer leur anglais dans un contexte social externe et de se renseigner au sujet des ressources communautaires. Un enseignant a appelé cette approche un exercice en « langue réelle ». La plupart des programmes pouvaient offrir à leurs étudiants des sorties éducatives à une galerie d'art ou à un événement culturel ou social, mais cela dépendait en grande partie





des ressources financières du programme ainsi que de la météo et de la mobilité des étudiants.

## ***Pratiques exemplaires***

Les points ci-dessous représentent les pratiques exemplaires recensées par les instructeurs/enseignants et les coordonnateurs ayant participé au projet. Ces pratiques englobent le recrutement, l'accessibilité, la structure de la classe, les qualités de l'instructeur, le programme d'enseignement, la pédagogie, l'apprentissage hors programme et le financement du programme.

### **Recrutement**

- Des programmes de sensibilisation bilingues ou multilingues complexes sont nécessaires pour attirer l'attention sur les programmes d'enseignement du français et de l'anglais pour les personnes âgées dans la collectivité.
- Il conviendrait de nommer des agents de liaison communautaires et de prévoir un financement à cette fin pour appuyer le recrutement des étudiants. Parmi les stratégies efficaces, mentionnons le contact individuel, le travail de liaison continu et la publicité imprimée.

### **Accessibilité**

- Les personnes âgées bénéficient grandement du soutien à l'établissement, comme le logement, l'aide sociale, les services de santé et les services juridiques, au même titre que l'enseignement des langues.
- Idéalement, les centres sont situés à proximité des domiciles des personnes âgées. Comme bon nombre d'immigrants âgés disposent de ressources financières limitées, il est avantageux de fournir les billets de transport en commun.
- Il est utile d'offrir tous les niveaux de cours à un seul endroit : de nombreuses personnes âgées sont réticentes à progresser si cela suppose que les cours seront donnés à un autre endroit.
- Les étudiants âgés mentionnent souvent se sentir plus alertes dans les cours offerts en matinée, et bon nombre préfèrent y assister la fin de semaine, particulièrement le samedi, ce qui n'entre pas en conflit avec les obligations familiales.
- Les programmes doivent être souples afin que les aînés puissent demeurer à un niveau donné aussi longtemps qu'il le faut ou reprendre des cours pour renforcer leur confiance et leur compétence à l'égard de divers aspects de l'apprentissage des langues.



## Structure de la classe

- Les groupes de dix étudiants ou moins garantissaient une attention individuelle accrue. Les participants de niveau inférieur bénéficiaient du jumelage individuel entre étudiants et aides-enseignants.
- Idéalement, les classes sont composées d'étudiants possédant à peu près la même compétence linguistique; ainsi, les apprenants de niveau supérieur ne perdent pas intérêt, et les étudiants de niveau inférieur ne sont pas laissés pour compte.
- Les cours à l'intention des personnes âgées/aînés sont davantage en mesure de mettre l'accent sur les besoins de cette population et de maintenir un rythme d'apprentissage approprié.
- Les classes homogènes sur le plan linguistique ont avantage à avoir un instructeur qui parle la langue maternelle des apprenants et qui reconnaît la culture d'origine des personnes âgées. Souvent, ces dernières se sentent plus à l'aise avec un enseignant bilingue.

## Qualités de l'instructeur

- Les meilleurs instructeurs sont d'accès facile, patients, fiables et attentionnés; ils comprennent que les apprenants âgés forment un groupe distinct.
- Le rôle de l'instructeur est davantage celui d'un animateur que d'un chargé de cours. Dans le cadre des cours, il faut éviter les longs exposés et mettre l'accent sur les activités, y compris de nombreuses occasions pour la mise en pratique de la langue.
- Le respect mutuel entre les instructeurs et les apprenants est crucial pour garantir l'assiduité continue et l'apprentissage efficace. Les instructeurs doivent être attentifs aux besoins des personnes âgées en matière de communication et respectueux de leurs expériences de vie.
- L'âge de l'instructeur ne représente pas un aspect important, mais l'apprentissage chez les personnes âgées est beaucoup plus facile si la personne est consciente des besoins psychologiques et physiques particuliers des étudiants. Le contact intergénérationnel avec les jeunes, qu'il s'agisse d'aide linguistique ou de partenaires linguistiques, peut renforcer l'expérience d'apprentissage.

## Programme d'enseignement

- Il convient d'évaluer les besoins dès le début des programmes de langue afin de veiller à offrir un programme d'enseignement souple, axé sur l'apprenant, profitable pour les étudiants âgés.



- Le programme d'enseignement des langues doit intégrer des occasions permettant un autre apprentissage : les immigrants âgés suivent les programmes non pas seulement pour apprendre la langue, mais également pour se renseigner au sujet de la culture canadienne, acquérir des aptitudes sociales, s'intégrer à leur nouvel environnement et, par conséquent, conserver ou améliorer leur indépendance.
- Le contenu d'un programme d'enseignement efficace inclut les questions touchant la vie quotidienne des personnes âgées, par exemple, manger sainement, communiquer avec les intervenants en matière de santé et accéder aux diverses ressources communautaires.
- Les nouvelles et les événements en cours peuvent faciliter la présentation du matériel d'enseignement. Comme approche pour amorcer une conversation en classe, par exemple, on peut encourager les étudiants à rendre compte, dans leur nouvelle langue, des reportages qui les intéressent.
- Les documents de cours doivent être imprimés en gros caractères, car bon nombre de personnes âgées sont affligées d'une perte de vision.

## **Pédagogie**

- L'encouragement et la confirmation des progrès réalisés peuvent se révéler particulièrement importants pour les apprenants âgés, qui possèdent peut-être peu d'expérience acquise récemment ou souffrent d'isolement dans une nouvelle société.
- Les apprenants âgés préfèrent souvent les activités dirigées par l'enseignant, comme répéter des mots ou des lectures ou répondre à des questions plutôt que la participation de sa propre initiative ou le travail en équipe avec d'autres étudiants.
- Il est important de favoriser un sentiment de sécurité et de confiance chez les apprenants âgés; les étudiants qui se montrent réticents à effectuer les tâches ne devraient pas être pris à partie ni forcés. (Par exemple, une stratégie consiste à poser la même question à tous les étudiants en commençant par ceux qui se montrent plus assurés pour ensuite passer aux apprenants plus passifs.)
- L'intégration d'aspects de la vie personnelle des étudiants âgés, comme la culture d'origine, la profession, la famille et la religion peuvent encourager la participation. Les activités décontractées, amusantes comme le chant et le jeu de rôles sont souvent le plus efficace pour les personnes âgées.
- Comme des personnes âgées peuvent avoir de la difficulté avec la mémoire à court terme, les enseignants doivent être prêts à adapter leurs stratégies, par exemple, en répétant les concepts et les faits de différentes manières. Il est important de s'inspirer de l'apprentissage antérieur et d'examiner le lien entre les concepts anciens et nouveaux.



## Apprentissage hors programme

- Comme il a été souligné ci-dessus, de nombreuses personnes âgées participent aux programmes linguistiques pour des raisons sociales. Les événements en dehors du cours, comme les cafés-rencontres et les repas-partages de groupes de FLS ou d'ALS, les cercles sociaux et les cercles de lecture donnent aux étudiants l'occasion de pratiquer leur langue dans un climat social plus détendu.
- Les échanges culturels sont importants, car les apprenants mettent en pratique ce qu'ils ont appris avec une personne venant d'un horizon ethnique différent et qui est pourtant dans la même situation. Chez les aînés, l'apprentissage de la langue peut tirer avantage de la conversation avec des personnes issues d'une culture différente.
- Les sorties éducatives au supermarché, au parc ou au musée sont des occasions utiles pour les personnes âgées d'utiliser des expressions d'usage courant et de s'habituer aux interactions sociales dans la société canadienne.

## Financement

- Le financement suffisant est essentiel si l'on veut recruter des professeurs de langues qualifiés, des coordonnateurs de programme et des bénévoles pour répondre aux besoins en formation linguistique de la population croissante des immigrants âgés du Canada.
- Le financement à long terme est crucial pour la viabilité des programmes.
- Bon nombre d'immigrants âgés requièrent une formation linguistique en français et en anglais même après qu'ils sont devenus citoyens canadiens et qu'ils ne satisfont plus aux critères d'admissibilité des programmes CLIC/LINC. On a besoin de financement pour offrir un plus grand nombre de cours de FLS ou d'ALS qui n'excluent pas les citoyens canadiens.
- Les responsables des programmes de français langue seconde ont mentionné le besoin d'un financement accru pour les programmes et ressources afin de mieux répondre aux besoins des personnes âgées voulant suivre des cours de français.



## V. Résumé des entrevues avec les répondants clés

On trouvera ci-après le résumé des entrevues avec les cinq répondants clés : deux avec des universitaires dans le domaine du FLS et de l'ALS pour les personnes âgées, deux avec les coordonnateurs du LINC et une avec le coordonnateur d'un programme communautaire qui offre des programmes LINC et d'ALS pour les aînés.

### ***Structure du programme***

Les répondants clés ont mentionné plusieurs composantes importantes de programmes de formation linguistique pour les aînés : les cours devraient avoir lieu deux jours/semaine pendant deux ou trois heures dans les centres communautaires, les centres pour personnes âgées, les immeubles pour personnes âgées ou d'autres endroits à proximité des personnes âgées. Des activités récréatives et sociales devraient être offertes aux personnes âgées à ces endroits (p. ex. danse, apprentissage par ordinateur); on devrait offrir d'autres programmes de formation linguistique (p. ex. programmes intergénérationnels, groupes de conversation, programmes de mentorat) afin que les aînés aient l'occasion de pratiquer l'anglais. Les programmes de formation linguistique devraient être liés aux services d'établissement. Les sorties de classe et les conférenciers invités devraient constituer des aspects réguliers des programmes. Idéalement, le transport devrait être fourni, soit par fourgonnette soit par l'entremise de chauffeurs bénévoles afin que les aînés n'aient pas à se déplacer pour se rendre aux arrêts du transport en commun et en revenir. Les services de garde d'enfants devraient être fournis aux aînés qui s'occupent d'enfants. Les programmes devraient être offerts l'été de même que pendant le reste de l'année.

Les participants aux entrevues étaient invités à commenter le bien-fondé des classes unilingues et multilingues. Ils ont souligné les avantages des classes multiculturelles du fait que les apprenants sont exposés à différentes cultures tout en pratiquant leur anglais. Par ailleurs, dans le cas des aînés possédant des niveaux de scolarité et d'alphabétisation moins élevés, les cours peuvent se révéler plus efficaces lorsque les apprenants partagent un contexte culturel et linguistique. Pour certains aînés, l'assurance que procure un groupe culturel et linguistique familier facilite l'instruction. Pour les niveaux supérieurs (niveau 3 et plus), les classes unilingues sont considérées comme étant moins importantes.

Certains répondants clés recommandaient un enseignant bilingue ou un aide-enseignant qui parle la langue du groupe; un autre mentionnait que, dans les classes « mixtes », les étudiants traduisent souvent les uns pour les autres, ce qui peut sembler une stratégie efficace. Un participant a proposé que l'on fasse appel à des enseignants itinérants pour appuyer l'enseignant en classe. L'enseignant itinérant passe une ou deux fois par semaine pour le travail individuel ou en petits groupes, ce qui contribue à atténuer les difficultés découlant des classes à niveaux multiples, les questions touchant l'alphabétisation et la



diversité des compétences dans les niveaux suivants : lecture, écriture, expression orale et compréhension.

### **Avantages**

Les répondants clés convenaient du fait que les programmes d'enseignement du français et de l'anglais représentent un service précieux en offrant aux personnes âgées des occasions de socialiser en dehors de leur famille et de leur groupe ethnique. Ces occasions peuvent renforcer l'estime de soi, accroître la connaissance qu'ont les personnes âgées au sujet de leur collectivité et stimuler sur le plan mental. Un participant aux entrevues a fait remarquer que les programmes représentent un faible coût à assumer pour appuyer l'indépendance et le mieux-être physique et mental des personnes âgées.

### **Programme d'enseignement**

Les répondants clés ont tous insisté sur l'importance d'un programme d'enseignement axé sur les étudiants qui tient compte des expériences des apprenants et de leurs niveaux de compétence linguistique et de scolarité. Plusieurs participants ont mentionné l'importance d'utiliser du matériel approprié pour les adultes et d'éviter celui qui risque d'infantiliser l'apprenant. Les participants estimaient qu'il existait du matériel intéressant, mais que la meilleure approche était un programme d'enseignement « ramené à l'essentiel » ou souple qui pouvait être étoffé et revu en fonction des intérêts de chaque classe.

### **Enseignants/instructeurs**

Selon un répondant clé, les enseignants constituaient « l'élément essentiel de tout ce programme ». Les participants soulignaient souvent l'importance d'enseignants/instructeurs qualifiés, patients, qui aiment travailler auprès des personnes âgées et qui créent habilement un climat d'apprentissage agréable et décontracté. À un centre, les enseignants effectuent des rotations dans les classes de différents groupes d'âge afin d'acquérir une plus vaste expérience. Comme le programme d'enseignement est axé sur l'apprenant et qu'il évolue constamment, les enseignants doivent avoir l'expérience de l'enseignement et de la création d'un programme d'enseignement dans un milieu moins officiel ou structuré.

Les répondants clés ont évoqué l'importance d'enseignants professionnels possédant l'expérience et les compétences appropriées. Les programmes fédéraux LINC exigent désormais des enseignants certifiés par la fédération TESL. L'initiative visant à normaliser les compétences des enseignants est considérée comme étant importante, mais plusieurs participants ont fait remarquer qu'elle ne garantit pas l'expertise de l'enseignant et que les meilleurs enseignants ne sont pas toujours certifiés par la fédération TESL. D'après certains répondants, le perfectionnement professionnel continu est de plus en plus accessible à grande échelle, et c'est là une autre initiative visant à améliorer et à « professionnaliser » le domaine de l'enseignement de l'ALS. Parallèlement, ces initiatives à l'échelle du pays et dans le cadre des programmes financés par les gouvernements fédéral et provinciaux varient considérablement. Selon un répondant, le



système collégial a créé un esprit louable de perfectionnement professionnel dans le contexte duquel les enseignants sont reconnus à leur juste valeur, obtiennent la sécurité d'emploi et sont rémunérés. Ce répondant estimait que ces initiatives devraient être reproduites dans l'ensemble du conseil scolaire afin que la qualité et le caractère professionnel de l'enseignement du français et de l'anglais au Canada continuent de s'améliorer.

### **Défis**

Plusieurs répondants clés ont mentionné la recherche sur l'apprentissage linguistique et le vieillissement qui donne à penser que notre capacité d'apprendre une nouvelle langue diminue de façon constante à mesure que nous vieillissons. Les problèmes de santé, le stress, la compétence linguistique et le niveau de scolarité ainsi que la motivation influent tous sur la capacité d'apprendre des personnes âgées. Deux personnes ont commenté le large éventail de motifs qui poussent à apprendre et la gamme étendue de compétences des apprenants « âgés », dont l'âge peut varier de 55 à 85 ans.

Pour ce qui est des progrès souvent moins rapides des apprenants âgés, un participant a souligné que, même si les quatre à six heures habituelles de cours par semaine ne suffisent généralement pas pour apprendre une langue, un programme plus intensif est souvent inapproprié pour les apprenants âgés. Plusieurs participants ont déclaré que les bailleurs de fonds tiennent généralement compte de ce défi et qu'ils ont des attentes réalistes à l'égard des résultats d'apprentissage.

### **Obstacles**

Les répondants clés ont évoqué les obstacles qui nuisent à la participation des personnes âgées aux cours de français et d'anglais. Bon nombre des apprenants âgés sont parrainés par des membres de la famille, et l'accès aux cours peut comporter des difficultés en raison des obstacles financiers (impossibilité d'obtenir de l'argent pour le transport) ou parce que les personnes âgées devraient s'occuper de leurs petits-enfants. La sensibilisation s'impose pour s'assurer que les aînés qui sont isolés dans leur maison puissent savoir que des cours leur sont offerts et qu'ils ont les moyens d'y assister. En raison des critères d'admissibilité du programme fédéral, les aînés qui souhaitent accéder à un programme linguistique gratuit avec une subvention au transport ne peuvent pas tous suivre les cours du programme LINC. Par exemple, si une personne âgée est une citoyenne et qu'elle a besoin d'un programme de formation linguistique gratuit avec une subvention au transport, elle ne peut pas assister au programme fédéral. De plus, il est possible que les autres programmes (provinciaux et communautaires) n'offrent pas de subvention au transport ou qu'ils facturent certains coûts du programme à l'étudiant. Les répondants clés ont insisté sur le fait que ces obstacles financiers empêchent les aînés à faible revenu de suivre le programme. De tels obstacles pourraient être éliminés afin qu'un plus grand nombre d'aînés aient un meilleur accès aux programmes de formation linguistique.



Certains répondants clés ont souligné que le financement provincial alloué aux cours d'ALS n'était pas suffisant parce qu'il ne couvre pas les coûts connexes comme la garde d'enfants, le transport et l'hébergement (p. ex. le loyer). Les fournisseurs de services mentionnaient souvent les défis consistant à trouver un local libre pour y offrir les cours et la prise en charge des frais d'administration. C'était là une constatation unanime et répandue. De même, les personnes âgées ont besoin de subventions au transport et pour la garde d'enfants. La structure de financement des programmes d'ALS suppose que l'effectif d'une classe soit important pour que l'on puisse couvrir les coûts de l'enseignant; à cet égard, ces programmes ne servent pas bien les personnes âgées puisque ces dernières apprennent mieux dans des classes ayant un petit effectif.

Certains centres ont mis au point une stratégie qui tient compte de ces limites en offrant des classes d'ALS et du programme LINC « mixtes ». Cette stratégie représente une solution à un problème : lorsque les personnes âgées obtiennent la citoyenneté, elles n'ont pas à changer de classe, et elles peuvent rester où elles sont. Les répondants clés ont demandé instamment un financement suffisant pour toutes les classes d'adultes, qui doivent être accessibles et offertes à toutes les personnes âgées, peu importe le statut d'immigration.





## VI. Recommandations relatives aux améliorations à apporter aux programmes

La présente analyse des programmes révèle que beaucoup de programmes d'enseignement du français et de l'anglais au pays sont le fruit d'initiatives communautaires visant à répondre aux besoins liés à la maîtrise de la deuxième langue chez les immigrants et réfugiés âgés. Les programmes ont vu le jour dans le cadre de partenariats entre des bailleurs de fonds provinciaux et fédéraux, des organismes communautaires, des organismes ethniques, des centres pour personnes âgées et des personnes âgées. À cet égard, ils illustrent l'élaboration de programmes communautaires à son meilleur. Le défi de ces programmes consiste à garantir leur accessibilité à tous les immigrants et réfugiés âgés, à faire en sorte qu'ils soient suffisamment souples pour répondre aux besoins des apprenants âgés et à ce qu'ils offrent des services de qualité supérieure. Les recommandations destinées à accroître et à améliorer les programmes sont présentées ci-dessous.

### **Partenariats**

- Les partenariats entre les organismes ethnoculturels et les organismes d'aînés sont essentiels pour l'élaboration de programmes de formation linguistique supplémentaires et accrus pour les personnes âgées. Le modèle d'Age & Opportunity est exemplaire et illustre la manière dont les partenariats communautaires et la sensibilisation ciblée peut favoriser un programme fructueux, à grande échelle.
- Les programmes pour les personnes âgées exigent des mécanismes de sensibilisation disposant d'un financement suffisant. Un « agent de liaison communautaire » représente un modèle; d'autres modèles possibles peuvent inclure des méthodes appropriées pour la promotion des programmes dans les collectivités ethnoculturelles locales (par le truchement d'imprimés multilingues, de la radio, de la télévision, des journaux, etc.)
- Étant donné que les aspects sociaux des programmes de français et d'anglais sont bénéfiques pour la santé et le mieux-être des aînés, il convient de concevoir et d'appuyer des modèles de programme qui sont liés à l'engagement social et qui favorisent ces occasions comme les rencontres de groupes d'ALS, de cafés-rencontres de groupes d'ALS, de cours de conversation et de groupes d'intérêt. Ces programmes doivent s'ajouter aux programmes types.
- Les programmes d'enseignement du français et de l'anglais pour les personnes âgées doivent être liés aux services communautaires ou aux services d'établissement en vue d'offrir un soutien, des renseignements et une orientation au besoin ainsi que des occasions permettant aux personnes âgées de participer à des activités et à des événements en dehors de la classe. Les programmes doivent mettre au point des



mécanismes permettant d'établir des liens entre les aînés et les réseaux sociaux au sein de l'organisme proprement dit et dans leur collectivité pour favoriser l'élargissement des réseaux sociaux en dehors de la classe.

- Près de la moitié des programmes inclus dans la présente analyse n'ont pas obtenu le financement désigné, mais ils constituent pourtant des programmes précieux pour les personnes âgées. Ces programmes bien établis fournissent alors une excellente occasion de partenariat entre les gouvernements fédéral et provinciaux et les organismes de service pour l'élaboration et l'accroissement des services de formation linguistique en français et en anglais.

### ***Élimination des obstacles à la participation***

- Les ententes fédérales et provinciales doivent veiller à ce que les cours de langue en français et en anglais pour les personnes âgées soient gratuits et accessibles à tous ceux qui en ont besoin.
- Les services de transport et de garde d'enfants devraient être entièrement financés. Dans le cas des organismes de service, le loyer devrait être financé de sorte que les programmes d'enseignement des langues secondes puissent être offerts sans frais ou à un coût minime aux étudiants âgés.
- Les critères d'admissibilité en vigueur aux programmes LINC excluent les citoyens canadiens et les demandeurs d'asile, qui ne peuvent pas accéder aux programmes LINC. Les apprenants âgés qui obtiennent la citoyenneté doivent alors passer à un programme différent, peut-être dans un endroit différent. Comme le maintien du programme, de l'emplacement et de l'enseignant ainsi que la subvention au transport sont tous essentiels pour les apprenants âgés, il conviendrait d'éliminer les critères d'admissibilité fondés sur le statut d'immigration dans le programme LINC.
- Le financement pluriannuel assure un programme plus stable pour les apprenants et un milieu plus constant pour l'exécution des programmes et la dotation. Les bailleurs de fonds doivent offrir des contrats à plus long terme.

### ***Pratiques d'enseignement en classe***

- Les classes pour les aînés, particulièrement les cours préparatoires et de niveau inférieur, devraient être bilingues et compter un maximum de dix étudiants. Il est reconnu qu'il peut être impossible d'offrir un cours bilingue dans les régions où la population d'aînés est plus petite et plus hétérogène.
- Les enseignants ou instructeurs devraient avoir un adjoint, un interprète, un enseignant itinérant ou un bénévole possédant une solide formation pour le soutien individuel et en petits groupes dans les classes pour aînés.



- Les classes à niveaux multiples ne devraient pas compter plus de deux niveaux.
- Les cours préparatoires pour les aînés ne devraient pas être mélangés avec d'autres niveaux.
- Les adultes âgés apprennent mieux dans un environnement « décontracté » où l'enseignant/instructeur emploie une méthode pédagogique non linéaire, cyclique et souple. Cette approche s'inspire de ce qui a été appris auparavant par la répétition et l'apprentissage récursif.

### ***Programme d'enseignement et évaluation***

- Il faut des lignes directrices relatives au programme d'enseignement pour les apprenants âgés. Les lignes directrices doivent fournir aux enseignants les thèmes pertinents afférents aux connaissances pratiques requises pour participer à la société canadienne et s'y intégrer. Elles devraient inclure une compilation des activités appropriées à l'âge qui mettent l'accent sur l'acquisition de compétences linguistiques fonctionnelles en français et en anglais et l'intégration sociale ainsi qu'une liste des ressources pour les apprenants âgés.
- Il convient d'éduquer les enseignants au sujet des apprenants âgés sur les aspects suivants : des lignes directrices appropriées du programme d'enseignement qui intègrent le double objectif du programme, le perfectionnement des « connaissances pratiques » et l'intégration par l'apprentissage linguistique, les théories de l'apprentissage d'une langue seconde pour les apprenants âgés ainsi que des modèles et théories de l'enseignement communautaire du FLS et de l'ALS.
- Les sorties éducatives constituent un volet important de l'apprentissage linguistique, car elles permettent aux apprenants de « vivre » la langue tout en leur enseignant en même temps leur collectivité et les ressources mises à leur disposition. Toutefois, l'apprentissage en dehors de la classe devrait tenir compte des obstacles possibles à la participation des apprenants âgés comme les questions liées à la situation financière et à la mobilité. Ces sorties devraient être offertes gratuitement au participant, et le transport, fourni.
- Dans le cas des adultes âgés, les résultats de rendement devraient être mesurés différemment par rapport aux classes types. L'évaluation et l'appréciation devraient se faire selon une méthode non menaçante et « conviviale pour les aînés ».
- Compte tenu du point précédent, les évaluations du programme et de l'apprenant doivent reconnaître cette différence en ce qui a trait aux apprenants âgés. Les bailleurs de fonds doivent continuer d'avoir des attentes souples face aux résultats des programmes.



## VII. Références

- Bello, T. (1994). Respecting and serving the needs of ESL senior citizens. *TESOL Journal*, 4 (1), 36-39.
- Burnaby, B. et Bell, J. (1991). Adult Literacy Perspectives. In Maurice C. Taylor and James A. Draper, (Eds.), *Adult Literacy Perspectives*, (pp. 185-196). Toronto: Culture Concepts Inc.,
- Burnaby, B. et Thomas, R. (1998). *Language and Politics in the United States and Canada*. Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.
- Community Social Planning Council of Toronto (2005). *Renewing Toronto's ESL Programs- Charting a Course Towards More Effective ESL Program Delivery*. Toronto, Canada: Author.
- Citoyenneté et Immigration Canada (2006). *Consultation sur les besoins des nouveaux arrivants en services d'établissement et de formation linguistique*. Accessible à l'adresse : <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/etablissement/acoi-resume.asp>
- Cleghorn, L. (2000). *Managing LINC: An Ethnography of a Federal Language Training Program for Adult Immigrants*. Unpublished MA Thesis, Ontario Institute for Studies in Education, Université de Toronto (OISE/UT).
- Cummings, J., Jacot, M., et Parau, A. (2006). *Étude des pratiques exemplaires de l'enseignement aux apprenants débutants du programme CLIC en Ontario et de leur évaluation*. Ontario, Canada: Jangles Productions.
- Derwing, T.M. et Malicky G. (1992). Bilingualism. *Reflections on Canadian literacy*, 10 (4), 220-225.
- Derwing, T. M. et Malicky G. (1993). Literacy learning of adults in a bilingual ESL classroom. *The Alberta Journal of Educational Research*, 39(4), 393-406.
- ECALA. (2006). *ECALA Focus Group Report 2006*. Accessible le 15 août 2007 à l'adresse suivante : [www.ecala.org](http://www.ecala.org).
- Fitzgerald, J. (2000). How will bilingual/ESL programs in literacy change in the next millennium? *Reading Research Quarterly*, 25 (4), 520-524.



- Hakuta H., Bialystok, E. et Wiley, E. (2003). Critical evidence: a test of the critical-period hypothesis for second-language acquisition. *Psychological Science* 14 (1), 31–38.
- Kenny, M. et Cap, I. (2003). *Community-Based Language Training for Immigrant Women and Seniors in Manitoba*. Winnipeg, MB: Author.
- Lamba, N. K., Mulder, M. et Wilkinson, L. (2000). *Immigrants and Ethnic Minorities on the Prairies: A Statistical Compendium*. Edmonton, AB: The Prairie Centre of Excellence for Research on Immigration and Integration.
- Morgan, B. D. (2002). Critical practice in community-based ESL programs: a Canadian perspective. *Journal of Language, Identity and Education*, 1 (2), 141-162.
- Nicholls, M. et Raleigh, R. (1998). *Understanding Life in Australia: ESL for Older Learners. A Resource for Teachers*. Melbourne; Vic: Adult, Community, Further Education Board.
- Orem, R.A. (2001). Journal writing in adult ESL: Improving practice through reflective writing. *New Directions for Adult and Continuing Education*, 90, 69-77.
- Shane, R. (1992). *Language Instruction for Newcomers to Canada: An evaluative framework study*. Ottawa (Ontario) : Emploi et Immigration Canada.
- Spore, M. (1980). *Extending Adult Basic Education to the Elderly: A Guide to Program Development*. Albany, NY: The New York State Education Department.
- Taviss, R. et Simces, Z. (2004). *English as a Second Language Services Review. Phase 1: Current Practices and Critical Issues*. Prepared for the Ministry of Community, Aboriginal and Women's Services and Ministry of Advanced Education, Colombie-Britannique. Vancouver, BC: Author.
- Taylor, L. E. et Taylor-Henley, S., Doan, L. (2005). Older immigrants: language competencies and mental health. *Canadian Journal of Community Mental Health = Revue canadienne de santé mentale communautaire*, 24 (2), 23-34.
- Taylor, L. E., Taylor-Henley, S., Doan, L. et Newman, P. (2003). Resiliency and well-being: reflections of older adults on immigration and integration. Edmonton, AB: Author
- TESL Ontario, (2007). *Challenges and solutions in ESL delivery: TESL Ontario's first annual panel on ESL in Ontario*. Accès le 15 octobre 2007 à l'adresse suivante : <http://www.teslontario.org/new/conference/2007/ChallengesandSolutions.pdf>



- Zhu, Wenli. (2007). *It is never too old to learn - a quasi-ethnographic account on Chinese seniors who take LINC program in OCCSC*. Ottawa, ON: Author.
- Wilson, K. (1998). *Teachers' Perception of Factors that influence seniors' L2 Acquisition*. Project Report, Department of Educational Psychology, Université d'Alberta. Edmonton, AB: Author.



## Annexe A : Tableau 1, Structure du programme

Prov.	Type de programme	Financement	Milieu	Partenariats
C.-B.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme d'enseignement de l'anglais</li> <li>Dispensé par des bénévoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gouvernement provincial (finance entièrement l'organisme, qui, à son tour, établit le budget du programme d'enseignement de l'anglais)</li> <li>Frais payés par les étudiants (les personnes disposant de maigres ressources financières sont exemptées de ces frais)</li> </ul>	Organisme sans but lucratif, organisme communautaire, organisme multiservices, organisme multiculturel	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le programme a conclu un partenariat non officiel avec un organisme d'enseignement de l'ALS pour l'échange d'information et les possibilités de perfectionnement professionnel.</li> <li>Le programme fait partie du programme d'établissement et d'adaptation de l'organisme, avec de nombreux autres programmes ou événements accessibles aux étudiants.</li> <li>L'organisme, en tant qu'entité, a conclu des partenariats avec plusieurs organismes différents pour l'échange d'information, de compétences et de services.</li> </ul>
C.-B.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme d'enseignement de l'anglais</li> <li>Dispensé par des bénévoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais payés par les étudiants</li> </ul>	Organisme sans but lucratif, organisme communautaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les étudiants peuvent accéder aux nombreux autres programmes de l'organisme, qui comprennent l'établissement et l'intégration.</li> <li>L'organisme, en tant qu'entité, a conclu des partenariats avec plusieurs organismes différents pour l'échange d'information, de compétences et de services.</li> </ul>
C.-B.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme d'enseignement de l'anglais</li> <li>Dispensé par des bénévoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais payés par les étudiants</li> </ul>	Organisme sans but lucratif, organisme non gouvernemental, organisme multiservices, organisme de services sociaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le programme a conclu des partenariats avec des programmes de langue dans d'autres centres communautaires pour l'apprentissage conjoint.</li> <li>Les étudiants peuvent accéder aux nombreux autres programmes de l'organisme, qui comprennent l'établissement et l'intégration.</li> <li>L'organisme, en tant qu'entité, a conclu des partenariats avec plusieurs organismes différents pour l'échange d'information, de compétences et de services.</li> </ul>
C.-B.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme d'enseignement de l'anglais</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gouvernement provincial</li> <li>Diverses sources de financement (qui financent l'organisme,</li> </ul>	Organisme sans but lucratif, organisme communautaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les étudiants peuvent accéder aux autres programmes de l'organisme qui ciblent les collectivités d'immigrants et de réfugiés.</li> </ul>



		lequel, à son tour, établit le budget du programme d'anglais)		
C.-B.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme d'enseignement de l'anglais</li> <li>Dispensé par des bénévoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Administration municipale</li> <li>Activité de financement</li> </ul>	Organisme sans but lucratif, organisme communautaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le programme fait partie d'un programme de sensibilisation, qui comprend les services d'établissement et d'autres services et activités accessibles aux étudiants.</li> <li>Le programme de sensibilisation et l'organisme, en tant qu'entités, ont conclu des partenariats avec différents organismes pour l'échange d'information, de compétences et de services.</li> </ul>
C.-B.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme d'enseignement de l'anglais</li> <li>Dispensé par des bénévoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais payés par les étudiants</li> </ul>	Organisme communautaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les étudiants peuvent accéder aux autres programmes de l'organisme, qui sont tous axés sur l'établissement et l'intégration et qui ciblent les collectivités d'immigrants et de réfugiés.</li> <li>L'organisme, en tant qu'entité, a conclu des partenariats avec plusieurs organismes différents pour l'échange d'information, de compétences et de services.</li> </ul>
AB	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme d'enseignement de l'anglais</li> <li>Dispensé en partie par des bénévoles</li> </ul> <p>(a lancé un programme LINC pour les aînés à l'automne de 2007)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gouvernement provincial</li> <li>À l'occasion, frais payés par les étudiants (en fonction du besoin)</li> </ul>	Organisme sans but lucratif, organisme non gouvernemental, organisme communautaire, organisme de services aux immigrants	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les étudiants peuvent accéder aux autres programmes de l'organisme, qui sont tous axés sur l'établissement et l'intégration et qui ciblent les populations d'immigrants.</li> </ul>
AB	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme d'enseignement de l'anglais</li> <li>Dispensé par des bénévoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gouvernement provincial</li> <li>Frais payés par les étudiants (les personnes disposant de maigres ressources financières sont exemptées de ces frais)</li> </ul>	Écoles, établissements régis par le conseil scolaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucun</li> </ul>
AB	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme d'enseignement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais payés par les étudiants</li> </ul>	Organisme sans but lucratif, organisme communautaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le programme est associé à un organisme de services aux immigrants, qui fournit les services d'un</li> </ul>





	<p>de l'anglais</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dispensé par des bénévoles</li> </ul>			<p>enseignant bénévole.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les étudiants peuvent accéder aux autres programmes de l'organisme, qui sont tous axés sur l'établissement et l'intégration et qui bénéficient de divers partenariats avec des organismes sans but lucratif et de services aux immigrants.</li> </ul>
SK	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme d'enseignement de l'anglais</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Subventions fédérales ponctuelles</li> </ul>	Organisme sans but lucratif, organisme d'établissement dans la collectivité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun</li> </ul>
SK	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme d'enseignement de l'anglais</li> <li>• Dispensé en partie par des bénévoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme de dotation</li> </ul>	Organisme communautaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le programme est administré avec l'aide d'un établissement scolaire qui est associé à un organisme d'établissement sans but lucratif dans la collectivité; l'organisme d'établissement fournit les services de l'enseignant d'ALS et offre des services de soutien accessibles aux étudiants.</li> <li>• Le programme a également conclu quelques partenariats avec des établissements offrant des programmes d'alphabétisation et d'ALS pour l'échange d'information, d'apprenants et d'expertise.</li> </ul>
MB	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme d'enseignement de l'anglais</li> <li>• Dispensé en partie par des bénévoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gouvernement provincial</li> </ul>	Organisme de services sociaux dans la collectivité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le programme est offert en partenariat avec de nombreux organismes communautaires qui fournissent les locaux, l'expertise, les travailleurs, les bénévoles et l'aide au recrutement des participants.</li> <li>• Les étudiants peuvent également avoir accès aux autres programmes de l'organisme et aux services de soutien, tous destinés aux aînés.</li> </ul>
ONT.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme LINC pour les personnes âgées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gouvernement fédéral</li> </ul>	Organisme sans but lucratif, organisme communautaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le programme fait partie d'un programme d'assistance et d'intégration des nouveaux arrivants au sein de l'organisme, qui offre également de nombreux autres programmes ethnoculturels pour les personnes âgées et des services accessibles aux étudiants.</li> <li>• L'organisme, en tant qu'entité, a conclu des partenariats avec plusieurs organismes différents pour l'échange d'information, de compétences et de services.</li> </ul>



ONT.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme d'enseignement de l'anglais</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diverses sources de financement (qui financent l'organisme, lequel, à son tour, établit le budget du programme d'anglais)</li> </ul>	Organisme sans but lucratif, organisme communautaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le programme fait partie des programmes pour les aînés de l'organisme, qui comprend divers services de soutien et avantages découlant des partenariats conclus avec différents organismes.</li> </ul>
ONT.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme CLIC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gouvernement fédéral</li> </ul>	Établissement scolaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le programme comprend des activités comme des séances d'information, qui sont offertes avec l'aide de différents types d'organismes.</li> </ul>
ONT.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme d'ALS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gouvernement provincial</li> <li>Frais payés par les étudiants</li> </ul>	Établissement scolaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'établissement s'associe avec les organismes communautaires pour les locaux où est offert son programme.</li> </ul>
ONT.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme LINC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gouvernement fédéral</li> </ul>	Organisme sans but lucratif, organisme communautaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le travailleur chargé de l'établissement dans l'organisme travaille avec le programme LINC pour mettre sur pied des groupes sociaux de rencontre en anglais non structurés animés par des bénévoles dans les bibliothèques locales pour les personnes pouvant ne pas être admissibles au programme LINC.</li> <li>Les étudiants peuvent accéder aux autres programmes de l'organisme, qui sont tous axés sur l'établissement et l'intégration et qui bénéficient de partenariats conclus avec différents organismes pour l'échange d'information, de compétences et de services.</li> </ul>
ONT.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme d'ALS</li> <li>Programme LINC pour les personnes âgées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>ALS : aucun (le financement pour ce programme scolaire provient de la province et des frais payés par les étudiants, mais va directement au conseil scolaire, pas au fournisseur de services)</li> <li>LINC : gouvernement fédéral</li> </ul>	Organisme sans but lucratif, organisme de services sociaux et d'établissement dans la collectivité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pour les programmes d'ALS et LINC, l'organisme s'associe avec des organismes communautaires qui fournissent les locaux, gratuitement ou à prix réduit, pour leurs classes.</li> <li>Le programme d'ALS fonctionne en partenariat avec un conseil scolaire local, qui fournit également le personnel enseignant.</li> <li>Les étudiants peuvent accéder aux autres programmes de l'organisme, qui sont tous axés sur l'établissement et l'intégration et qui bénéficient de partenariats conclus avec différents organismes pour l'échange d'information.</li> </ul>
ONT.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme d'ALS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>ALS : frais administratifs (le financement pour ce programme</li> </ul>	Organisme sans but lucratif, organisme communautaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le programme d'ALS fonctionne en partenariat avec un conseil scolaire local, qui fournit le personnel</li> </ul>



	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme LINC</li> </ul>	<p>scolaire provient de la province et des frais payés par les étudiants, mais va directement au conseil scolaire, pas au fournisseur de services)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>LINC : gouvernement fédéral</li> </ul>		<p>enseignant et les locaux pour certains cours.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les étudiants peuvent accéder aux autres programmes de l'organisme, qui sont axés sur les services intégrés d'établissement.</li> </ul>
ONT.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme LINC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gouvernement fédéral</li> </ul>	Organisme sans but lucratif, organisme communautaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Offrant des services de soutien limités sur place, l'organisme s'est joint à une association de personnes immigrantes qui offre divers services d'intégration et d'établissement accessibles aux étudiants.</li> </ul>
ONT.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme d'ALS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gouvernement provincial</li> </ul>	Établissement scolaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le programme est offert grâce à des partenariats conclus avec différents types d'organismes, qui fournissent les locaux pour le programme.</li> <li>Il a conclu des partenariats avec un certain nombre d'organismes communautaires, qui offrent des services d'établissement accessibles aux étudiants.</li> <li>Il travaille en étroite collaboration avec d'autres fournisseurs de cours d'ALS pour la mise en commun des procédures de mise en place du programme, etc.</li> </ul>
ONT.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme d'ALS et programme LINC offerts selon une formule mixte et à l'intention des personnes âgées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>ALS : gouvernement provincial</li> <li>LINC : gouvernement fédéral</li> </ul>	Établissement scolaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le programme s'associe avec le réseau de bibliothèques publiques qui accueille gratuitement le programme mixte.</li> <li>Il travaille avec un organisme local pour les personnes âgées concernant l'échange d'information et le renvoi aux ressources communautaires.</li> </ul>
QC	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme de FLS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucun (le financement pour ce programme scolaire provient du gouvernement provincial et des frais payés par les étudiants, mais va directement au conseil scolaire, pas au fournisseur de services)</li> </ul>	Organisme communautaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le programme fonctionne en partenariat avec un conseil scolaire local, qui fournit le personnel enseignant; l'organisme fournit le local et le soutien administratif.</li> <li>Les étudiants peuvent accéder aux autres programmes de l'organisme, qui sont tous axés sur les personnes âgées.</li> </ul>



## Annexe B : Tableau 2, Détails du programme

Prov.	Critères d'admissibilité	Nombre de classes, effectif d'une classe et horaire	Emplacements	Dotation	Évaluation du programme	Accessibilité (accès par transport en commun et accessibilité des immeubles)	Transport fourni?	Services de garde d'enfants fournis?
C.-B.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 55 ans et plus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 classe</li> <li>• Effectif moyen d'une classe : 20-25 étudiants</li> <li>• Lundi-mercredi, vendredi, 9 h 30-11 h</li> <li>• Trois sessions de trois mois</li> </ul>	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trois enseignants bénévoles</li> <li>• Deux membres du personnel administratif (pour tous les programmes)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunions du comité tous les deux mois</li> <li>• Évaluations non officielles des enseignants à la fin de la session</li> <li>• Sondage annuel pour les enseignants et les étudiants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À proximité immédiate de l'arrêt de transport en commun</li> <li>• Accessible en fauteuil roulant</li> </ul>	Non	Oui
C.-B.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 55 ans et plus (souple, s'il y a des places disponibles)</li> <li>• Membres de l'organisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une classe (si le nombre d'inscriptions est élevé, deux classes)</li> <li>• Effectif moyen d'une classe : 20 étudiants</li> <li>• Mardi et jeudi, 13 h-15 h</li> <li>• Trois sessions de dix semaines</li> </ul>	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Deux enseignants bénévoles</li> <li>• Un coordonnateur de programme (pour tous les programmes)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluations semestrielles (effectuées par le coordonnateur, les enseignants bénévoles et les étudiants)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre-ville; à proximité immédiate de l'arrêt de transport en commun</li> <li>• Accessible en fauteuil roulant</li> </ul>	Non	Non
C.-B.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 55 ans et plus (souple)</li> <li>• Groupes ethniques (de langue chinoise)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 12 classes</li> <li>• Effectif moyen d'une classe : 15-30 étudiants</li> <li>• Lundi-samedi, 9 h-11 h 30, 11 h 30-13 h 30</li> </ul>	3	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 20 enseignants bénévoles</li> <li>• Un coordonnateur de programme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation des enseignants au début de l'année (effectuée par le coordonnateur)</li> <li>• Évaluations continues</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À proximité immédiate de l'arrêt de transport en commun</li> <li>• Accessible en fauteuil roulant</li> </ul>	Non	Non



		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une session, de septembre à juin</li> <li>• Un programme d'été</li> </ul>			(effectuées par les étudiants et les moniteurs de la classe)			
C.-B.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 60 ans et plus (préférence)</li> <li>• Résidents permanents, citoyens</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une classe</li> <li>• Effectif moyen d'une classe : 15-20 étudiants</li> <li>• Mercredi et vendredi, 13 h 30-15 h 30</li> <li>• Deux sessions entre septembre et juillet</li> </ul>	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un enseignant/coordonnateur principal d'ALS</li> <li>• Un gestionnaire des programmes d'ALS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluations trimestrielles pour le bailleur de fonds (effectuées par l'enseignant ou le coordonnateur et le gestionnaire de programme)</li> <li>• Évaluations semestrielles (effectuées par les étudiants)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À proximité immédiate de l'arrêt de transport en commun</li> <li>• Accessible en fauteuil roulant</li> </ul>	Non	Non
C.-B.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aînés</li> <li>• Membres de l'organisme</li> <li>• Groupes ethniques (de langue espagnole)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une classe</li> <li>• Effectif moyen d'une classe : 8-12 étudiants</li> <li>• Mercredi, 11 h-12 h</li> <li>• Continu</li> </ul>	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un enseignant bénévole</li> <li>• Un directeur du programme de sensibilisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À proximité immédiate de l'arrêt de transport en commun</li> <li>• Accessible en fauteuil roulant</li> </ul>	Non	Non
C.-B.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 55 ans et plus</li> <li>• Résidents permanents, citoyens, réfugiés, visiteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une classe</li> <li>• Effectif moyen d'une classe : 5-10 étudiants</li> <li>• Mardi et jeudi, 12 h 20-14 h 20</li> <li>• Trois sessions de 12 semaines</li> </ul>	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un enseignant bénévole</li> <li>• Un coordonnateur bénévole d'ALS</li> <li>• Un gestionnaire des programmes d'anglais</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluations officielles de l'enseignant et à la fin du cours (effectuées par les étudiants)</li> <li>• Rétroaction continue non officielle des étudiants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À proximité immédiate de l'arrêt de transport en commun</li> <li>• Accessible en fauteuil roulant</li> </ul>	Non	Non
AB	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aînés</li> <li>• Citoyens</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sept classes</li> <li>• Effectif moyen</li> </ul>	3	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quatre enseignants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluations à la fin du programme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À proximité immédiate de</li> </ul>	Non	Non



	canadiens, immigrants, réfugiés, non-visiteurs	d'une classe : 12-18 étudiants <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lundi — jeudi, en matinée</li> <li>• Trois sessions de dix semaines</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• 8-10 bénévoles</li> <li>• Un adjoint administratif</li> <li>• Un gestionnaire des programmes de langues</li> </ul>	(effectuées par les étudiants) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation à la fin de l'année pour le bailleur de fonds (effectuée par le gestionnaire et les étudiants)</li> </ul>	l'arrêt de transport en commun <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accessibilité limitée en fauteuil roulant (pas de portes automatiques ni de toilettes pour personnes handicapées)</li> </ul>		
AB	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 55 ans et plus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Six classes</li> <li>• Effectif moyen d'une classe : dix étudiants</li> <li>• Mardi et jeudi, 9 h-15 h</li> <li>• Trois sessions de dix semaines</li> </ul>	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 10 enseignants bénévoles</li> <li>• Un coordonnateur pour les bénévoles</li> <li>• Un coordonnateur des programmes de langues</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluations continues et à la fin du programme (effectuées par les étudiants)</li> <li>• Rapports à la fin de l'année à l'intention du bailleur de fonds</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À proximité immédiate de l'arrêt de transport en commun</li> <li>• Accessible en fauteuil roulant</li> </ul>	Billets de transport en commun fournis seulement en cas de difficultés financières	Non
AB	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 55 ans et plus (préférence)</li> <li>• Groupes ethniques (de langue chinoise)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trois classes</li> <li>• Effectif moyen d'une classe : 13-30 étudiants</li> <li>• Mardi après-midi, mercredi et vendredi, matinée</li> <li>• 2-3 sessions de 10-15 semaines</li> </ul>	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trois instructeurs bénévoles</li> <li>• Un membre du personnel administratif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluations continues (effectuées par les étudiants)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À proximité immédiate de l'arrêt de transport en commun</li> <li>• Accessible en fauteuil roulant</li> </ul>	Non	Non
SK	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trois classes</li> <li>• Effectif moyen d'une classe : 5-12 étudiants</li> <li>• Mardi-jeudi, 9 h 30-12 h 30</li> <li>• Programme de</li> </ul>	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Deux enseignants</li> <li>• Un coordonnateur de projet</li> <li>• Un adjoint administratif</li> <li>• Un directeur général</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport à mi-parcours pour le bailleur de fonds (effectué par le coordonnateur de projet avec les enseignants et qui repose en partie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À proximité immédiate de l'arrêt de transport en commun</li> <li>• Entrée accessible en fauteuil roulant</li> </ul>	Non	En fonction du financement



		16 semaines			sur les évaluations des étudiants)			
SK	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 50 ans et plus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une classe</li> <li>• Effectif moyen d'une classe : 8-10 étudiants</li> <li>• Vendredi, 13 h 15-15 h 15</li> <li>• Une session de huit mois</li> </ul>	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un instructeur</li> <li>• 12 pairs bénévoles</li> <li>• Un formateur pour les bénévoles</li> <li>• Un coordonnateur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluations externes occasionnelles</li> <li>• Évaluations des séances de formation des bénévoles (effectuées par les bénévoles)</li> <li>• Évaluations non officielles des tuteurs de bénévoles (effectuées par le coordonnateur)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À proximité immédiate de l'arrêt de transport en commun</li> <li>• Accessible en fauteuil roulant</li> </ul>	En fonction des besoins (taxis, covoiturage)	Non
MB	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 55 ans et plus</li> <li>• Résidents autorisés, non-visiteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 21 classes</li> <li>• Effectif moyen d'une classe : 12-20 étudiants</li> <li>• Lundi-dimanche, matinée, après-midi, soir</li> <li>• Trois sessions de 10-12 semaines</li> <li>• Programme d'été non officiel en juin-juillet</li> </ul>	11 (trois en été)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 21 enseignants</li> <li>• Dix aides-enseignants bénévoles</li> <li>• Plusieurs partenaires linguistiques bénévoles</li> <li>• 13 agents de liaison communautaires bilingues ou trilingues</li> <li>• Plusieurs chauffeurs</li> <li>• Interprètes occasionnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluations à la fin de l'année (effectuées par le coordonnateur et en fonction des évaluations des étudiants)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À proximité immédiate de l'arrêt de transport en commun</li> <li>• Accessible en fauteuil roulant</li> </ul>	Embarquement et débarquement et billets de transport en commun fournis en fonction des besoins	À certains endroits
ONT.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aînés</li> <li>• Critères du programme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une classe du programme LINC pour les</li> </ul>	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un enseignant</li> <li>• Un travailleur en développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sondages réguliers sur la satisfaction des clients</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À proximité immédiate de l'arrêt de</li> </ul>	Billets de transport en commun fournis	Non



	LINC	<p>ânés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectif moyen d'une classe : 11-14 étudiants</li> <li>• Samedi, 9 h 30-12 h 20</li> <li>• Deux sessions, de septembre à juillet</li> </ul>		<p>communautaire auprès des ânés des groupes ethniques (pour tous les programmes pour les ânés)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un membre du personnel de coordination (pour tous les programmes pour les ânés)</li> <li>• Un travailleur chargé de l'établissement</li> <li>• Un directeur général</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rétroaction continue des étudiants</li> </ul>	<p>transport en commun</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accessible en fauteuil roulant</li> </ul>		
ONT.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 55 ans et plus (souple)</li> <li>• Non-visiteurs</li> <li>• Groupes ethniques (de langue espagnole)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une classe</li> <li>• Effectif moyen d'une classe : cinq étudiants</li> <li>• Jeudi, 13 h-15 h</li> <li>• Une session, de septembre à juin</li> </ul>	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un enseignant</li> <li>• Un coordonnateur des programmes pour les ânés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rétroaction continue des étudiants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À proximité immédiate de l'arrêt de transport en commun</li> <li>• Accessible en fauteuil roulant</li> </ul>	Billets de transport en commun fournis	Non
ONT.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Critères du programme LINC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuf classes (deux avec ânés)</li> <li>• Lundi-vendredi, 9 h-11 h 15</li> <li>• Une session</li> </ul>	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quatre instructeurs (pour toutes les classes)</li> <li>• Un aide-enseignant</li> <li>• Un coordonnateur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rétroaction continue des étudiants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À proximité de l'arrêt de transport en commun</li> <li>• Accessible en fauteuil roulant</li> </ul>	Billets de transport en commun fournis	Offert aux ânés durant l'été
ONT.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouvert à tous les citoyens, non-citoyens</li> <li>• Un endroit pour les</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Deux classes avec ânés</li> <li>• Effectif moyen d'une classe : 25-35 étudiants</li> </ul>	Deux (avec ânés)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Deux enseignants</li> <li>• Un coordonnateur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rétroaction continue non officielle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À proximité immédiate de l'arrêt de transport en commun</li> </ul>	Billets de transport en commun fournis pour les sorties éducatives	Non





	55 ans et plus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lundi et vendredi, 9 h 30-12 h; jeudi, 9 h 30-14 h</li> <li>• Trois sessions de 12 semaines</li> </ul>				<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accessible en fauteuil roulant</li> </ul>		
ONT.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Critères du programme LINC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 16 classes (14 avec une majorité d'ânés)</li> <li>• Effectif moyen d'une classe : 15-25 étudiants</li> <li>• Lundi-samedi, matinée, après-midi, soir</li> <li>• Une session, de septembre à juillet</li> </ul>	5	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 11 enseignants</li> <li>• 15 bénévoles</li> <li>• Quatre membres du personnel de soutien</li> <li>• Un coordonnateur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluations annuelles du programme (effectuées par les étudiants)</li> <li>• Évaluations de l'enseignant (effectuée par le personnel de soutien)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À proximité immédiate de l'arrêt de transport en commun</li> <li>• Accessible en fauteuil roulant, mais pas les toilettes</li> </ul>	Billets de transport en commun fournis à compter de cette année	Non
ONT.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• FLS : citoyens, résidents permanents, demandeurs d'asile, non-visiteurs</li> <li>• LINC : critères du programme LINC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 13 classes de FLS</li> <li>• Quatre classes du programme LINC</li> <li>• Effectif moyen d'une classe : 20 étudiants</li> <li>• Classes : deux fois/semaine pour un maximum de six heures</li> <li>• Une session, de septembre à juin</li> </ul>	4	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Huit enseignants bilingues</li> <li>• Un coordonnateur</li> <li>• Trois travailleurs du PEAI (au sein de l'organisme)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation écrite annuelle</li> <li>• Rétroaction orale continue des étudiants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À proximité immédiate de l'arrêt de transport en commun</li> <li>• Accessible en fauteuil roulant</li> </ul>	Billets de transport en commun fournis seulement dans le programme LINC	Non
ONT.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• FLS :</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 58 classes de</li> </ul>	Deux endroits	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 40 enseignants,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sondages annuels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À proximité</li> </ul>	Billets de	Non



	<p>citoyens, résidents permanents, demandeurs d'asile, non-visiteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• LINC : critères du programme LINC</li> </ul>	<p>FLS</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 39 classes du programme LINC (principalement des aînés dans les niveaux inférieurs)</li> <li>• Effectif moyen d'une classe : 15-20 étudiants</li> <li>• Lundi-dimanche</li> <li>• Trois sessions de trois mois</li> </ul>	<p>pour le programme LINC</p> <p>11-12 endroits pour le programme de FLS</p>	<p>FLS</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 24 enseignants, LINC</li> <li>• Trois coordonnateurs</li> <li>• Un gestionnaire de programme</li> <li>• Différents membres du personnel administratif</li> </ul>	<p>d'évaluation du programme (effectués par les étudiants)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Auto-évaluations continues des enseignants</li> </ul>	<p>immédiate de l'arrêt de transport en commun</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accessible en fauteuil roulant</li> </ul>	<p>transport en commun fournis dans le programme LINC</p>	
ONT.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Critères du programme LINC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Six classes (deux classes avec des aînés)</li> <li>• Effectif moyen d'une classe : 10-12 étudiants</li> <li>• Lundi-jeudi, 9 h-14 h 30; vendredi, 9 h-13 h</li> <li>• Une session, de septembre à juin</li> </ul>	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quatre enseignants</li> <li>• Trois gardiens d'enfants</li> <li>• Deux membres du personnel administratif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluations semestrielles des enseignants et du programme (par la direction et les étudiants)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À proximité immédiate de l'arrêt de transport en commun</li> <li>• Non accessible en fauteuil roulant (seulement une rampe à l'entrée)</li> </ul>	<p>Nombre limité de billets de transport en commun fournis, si la personne est admissible</p>	Non
ONT.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Citoyens, résidents permanents, réfugiés, demandeurs d'asile</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trois classes avec une majorité d'aînés</li> <li>• Effectif moyen d'une classe : 15-20 étudiants</li> <li>• Lundi-vendredi, 8 h 30-11 h 30; lundi, mardi,</li> </ul>	3	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un instructeur par endroit</li> <li>• Coordonnateur</li> <li>• Un expert-conseil itinérant du programme d'enseignement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen conjoint annuel pour les bailleurs de fonds (effectué par les experts-conseils auprès du personnel de soutien et de surveillance; comprend l'auto-</li> </ul>	Texte manquant	Non	Non



		jeudi, vendredi, 10 h-12 h, 13 h-15 h; lundi-vendredi, 9 h-11 h 45, 12 h 30-14 h 45			évaluation de l'instructeur			
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trois sessions entre septembre et juillet</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation du rendement du personnel</li> <li>• Sondages sur la satisfaction des apprenants</li> </ul>			
ONT.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• FLS : non-citoyens, demandeurs d'asile, réfugiés, résidents permanents, visiteurs</li> <li>• LINC: critères du programme LINC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une classe mixte</li> <li>• Effectif moyen d'une classe : 15-20 étudiants</li> <li>• Mardi et jeudi, 9 h 15-11 h 45</li> <li>• Trois sessions entre septembre et juin</li> </ul>	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un instructeur</li> <li>• 6-8 bénévoles</li> <li>• Un instructeur principal</li> <li>• Un membre du personnel de bureau</li> <li>• Un coordonnateur de programme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluations annuelles (effectuées par l'instructeur, les instructeurs principaux, les membres du personnel administratif et les étudiants)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À proximité immédiate de l'arrêt de transport en commun</li> <li>• Accessible en fauteuil roulant</li> </ul>	Nombre limité de billets de transport en commun fournis seulement dans le programme LINC	Non
QC	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 50 ans et plus</li> <li>• Citoyens canadiens, résidents permanents, réfugiés politiques</li> <li>• Membres de l'organisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une classe</li> <li>• Effectif moyen d'une classe : 22-25 étudiants</li> <li>• Lundi et mercredi, 13 h-16 h</li> <li>• Une session, de septembre à juin</li> </ul>	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un enseignant</li> <li>• Personnel administratif sur place</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluations semestrielles des enseignants</li> <li>• Évaluations non officielles à la fin du programme (effectuées par les étudiants)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À proximité immédiate de l'arrêt de transport en commun</li> <li>• Accessible en fauteuil roulant</li> </ul>	Non	Non



## Annexe C : Tableau 3, Profil des apprenants âgés

Prov.	Plage d'âge	Proportion des sexes	Pays d'origine	Nombre d'années depuis l'arrivée au Canada	Niveaux de compétence linguistique	Raisons principales motivant la participation au programme	Dimensions du vieillissement (facteurs physiques et cognitifs)
C.-B.	65-70	90 % de femmes	Chine; Hong Kong; Amérique centrale et Amérique du Sud	De un mois à 15-20 ans (90 % comptent trois ans et plus)	Très faibles à instruits (90 %)	Se faire des relations, socialiser, pratiquer l'anglais	Certains troubles de vision et problèmes de mobilité
C.-B.	55-80	80 % de femmes	Mélange, mais principalement Asie du Sud-Est; Europe de l'Est	1-10 ans	Diversifiés	Acquérir une connaissance fonctionnelle de l'anglais; communiquer avec les petits-enfants; socialiser	Déficience visuelle; déficience cognitive
C.-B.	55-89	Plus de femmes	Hong Kong; Chine continentale; Asie du Sud-Est	Plus de 60 % de nouveaux arrivants (1-2 ans); autres, 4-6 ans; certains citoyens canadiens	Certaines personnes sont analphabètes	Apprendre l'anglais afin de communiquer avec leurs petits-enfants, pouvoir s'occuper d'eux; apprécier l'aspect communautaire, les amis et le réseautage; les cours sont abordables	Capacité d'attention de courte durée et problèmes de mémoire
C.-B.	65-81	1 homme : 4 femmes	Mélange; Vietnam; Chine; Taïwan; Malaisie; Amérique centrale et Amérique du Sud; Inde; Sri Lanka; Afghanistan	5-20	Instruits	Participer dans la collectivité; communiquer avec les petits-enfants; être autonome (aller magasiner, aller chez le médecin)	Différents problèmes de santé (dont certains exigent des médicaments); problèmes de mobilité et de vision; troubles post-traumatiques
C.-B.	80-94	100 % de femmes	Amérique latine	10-15 ans; nouveaux arrivants occasionnels	Très mélangés	Apprendre l'anglais pour communiquer; pouvoir tenir un certain genre de conversation, avoir une connaissance générale de la langue	Problèmes de vision et d'audition; problèmes de mémoire ou de rétention
C.-B.	55+	Ne sait pas	Mélange, mais	Ne sait pas	Diversifiés	Apprendre l'anglais sans se	Ne sait pas



			surtout de langue persane (Iraniens, Persans)			sentir intimidé par les jeunes, qui sont plus compétents et qui apprennent plus vite; socialiser	
AB	50-85	60 % de femmes	Chine; Hong Kong; Corée; Vietnam; Russie; Ukraine; Inde; Afrique, Somalie et Soudan; Philippines; Roumanie	Plusieurs années; pas de nouveaux arrivants	Diversifiés : de faible à élevé	Créer un sentiment d'appartenance; être avec d'autres personnes; garder l'esprit alerte en apprenant; avoir un sentiment d'indépendance	Problèmes de mobilité
AB	55-81	60 % de femmes	Mélange (Europe de l'Est, Russie, Moldavie, Ukraine, Bulgarie, Afrique — Érythrée, Ghana; Amérique du Sud — Pérou, Argentine, Colombie; Afghanistan)	Approximativement six ans	Solides compétences linguistiques — 80-85 %	Améliorer l'aptitude à communiquer en anglais; faire partie de la collectivité; socialiser	Divers problèmes médicaux; troubles de l'ouïe et de la vision
AB	65-85	80 % de femmes	Asie du Sud-Est : Chine, Hong Kong, Taïwan	Approximativement dix ans	Faibles	Apprendre suffisamment l'anglais pour communiquer avec leurs petits-enfants; connaissance fonctionnelle de l'anglais; socialisation	Problèmes de mémoire ou de rétention, de mobilité et de vision
SK	65-78	1 homme : 10 femmes	Surtout la Chine	20 ans; peu de nouveaux arrivants (2-3 ans)	Instruits	Principalement pour socialiser	Certains problèmes de vision
SK	50-85	50 : 50	Très mélangé : Chine; Érythrée; Kosovo; Birmanie; Corée	2-15 ans et plus	Diversifiés (1/3 sont analphabètes, certains sont très instruits)	Ceux qui travaillent encore (environ la moitié) veulent apprendre l'anglais pour travailler; dans le cas des personnes à la retraite, elles veulent pouvoir s'intégrer à la	Problèmes de vision, d'ouïe et différents autres problèmes de santé; isolement/ dépression; troubles post-traumatiques



						société canadienne, avoir des amis canadiens, établir des liens avec la collectivité et participer davantage, s'adapter au Canada, sortir de leur isolement	
MB	55-80	2/3 de femmes	47 milieux linguistiques différents, mais surtout Chinois, Vietnamiens, Philippins, Punjabi, Russes	5-10 ans	Diversifiés (non instruits à formation universitaire)	Indépendance; confiance en soi; établissement de relations avec des locuteurs anglophones; participation à la collectivité	Divers problèmes de santé; problèmes de mémoire ou de rétention; isolement
ONT.	Fin 50-70 ans	60 % de femmes	Très mélangé; Asiatiques du Sud; locuteurs du punjabi, de l'ourdou, du tamoul, du gujarati, du guyanais	Varie beaucoup	Diversifiés, mais aucune personne non instruite	Apprendre l'anglais pour pouvoir communiquer avec les autres personnes de leur collectivité; socialiser et briser l'isolement; établir un réseau de soutien social	Problèmes de mobilité, d'ouïe et de vision; différents problèmes médicaux qui exigent des médicaments; problèmes de mémoire ou de rétention; troubles s'apparentant à la dépression
ONT.	75-85	En totalité des femmes	Amérique du Sud	18 ans	Diversifiés; certaines personnes peu instruites	Socialiser pour éviter l'isolement	Problèmes de mobilité, d'ouïe, de vision, de mémoire ou de rétention; maladie d'Alzheimer; isolement
ONT.	60-70	100 % de femmes	Haïti	Moins de cinq ans; plus de dix ans dans un cas	Personnes analphabètes à faiblement instruites	Avoir une connaissance fonctionnelle du français (pour pouvoir fonctionner de manière autonome, se débrouiller dans la collectivité, demander des choses, des indications et se faire	Problèmes de vision et de mobilité (cataractes; arthrite); problèmes de mémoire; anxiété



						comprendre, prendre l'autobus, lire les emballages au cours du magasinage, lire les journaux, écouter la radio, aider leurs petits-enfants avec les devoirs, leur lire un livre); établir un réseau; avoir une raison pour sortir de la maison le matin	
ONT.	55-80	En majorité des femmes	Très mélangé; Asie; Portugal; Italie; Pologne; Europe de l'Est	De trois à dix ans approximativement	Diversifiés, mais aucune personne analphabète	Pouvoir parler avec leurs petits-enfants; dans le cas des personnes dont les petits-enfants sont devenus adultes, pour avoir un endroit où aller et un groupe social avec lequel elles peuvent interagir; acquérir des compétences en anglais de survie	Problèmes de santé exigeant des rendez-vous fréquents chez le médecin; problèmes de vision et de mobilité
ONT.	60-85 ans	Davantage de femmes	Majorité en provenance de la Chine continentale	Nouveaux arrivants jusqu'à dix ans	Instruits	Apprendre l'anglais de survie; pouvoir communiquer avec leurs petits-enfants; sortir et socialiser; être en classe en compagnie de personnes du même horizon ethnique, ce qui les fait se sentir à l'aise	Problèmes d'ouïe et de vision; fatigue; problèmes de mémoire ou de rétention
ONT.	60-90	75-80 % de femmes	Pays de l'ancienne Union soviétique; Israël; Sud-Américains de langue espagnole; France; Iran; Corée	ALS : approximativement quatre ans  Programme LINC : 1-2 semaines à trois ans	Instruits	Apprendre l'anglais; socialiser, être sensibilisé à la culture canadienne	Problèmes de mobilité, de vision, d'ouïe; problèmes de mémoire; Alzheimer, démence; post-traumatique
ONT.	55+	LINC : 72 % de femmes	Asie; Chine continentale;	ALS : Cinq ans et plus	Instruits	Apprendre à écouter et à s'exprimer afin de pouvoir	Certains problèmes de mobilité



		contre 28 % d'hommes  ALS non relié au programme LINC : 68 % de femmes contre 32 % d'hommes	Hong Kong; Portugal; Sri Lanka	LINC : moins de trois ans		communiquer	
ONT.	Approximativement 65 ans	Proportions approximativement égales	Principalement Afrique orientale et Albanie; également Asie; Amérique latine; Europe de l'Est	Nouveaux arrivants jusqu'à cinq ans	Très diversifiés : d'analphabète jusqu'à très instruit	Apprendre l'anglais afin de pouvoir communiquer chez le médecin ou à l'hôpital; effectuer les tâches quotidiennes de manière indépendante; pouvoir prendre soin de leurs petits-enfants; s'intégrer à la société canadienne; communiquer avec différents groupes ethniques; sortir de la maison et fréquenter un groupe social	Problèmes de mobilité; troubles de la vision et de l'ouïe; problèmes de mémoire ou de rétention; anxiété attribuable aux ressources financières limitées; troubles post-traumatiques
ONT.	50+	65 % de femmes	Très mélangé		Certaines personnes sont peu instruites	Interagir, établir un groupe quelconque de soutien du réseau social	Problèmes d'ouïe et de vision
ONT.	50-80	3 femmes : 1 homme	Europe de l'Est; Asie	Moins de trois ans jusqu'à cinq ans	Instruits	Emplacement; pour apprendre l'anglais et socialiser	Problèmes de vision, de mobilité (dextérité), d'ouïe
QC	60	Majoritairement des femmes	Amérique latine; Asie mineure : Cambodge, Vietnam; Europe de l'Est; Portugal; Canada de langue anglaise	Certaines personnes moins de trois ans, d'autres depuis plus de dix ans	Instruits	Connaissance fonctionnelle du français	





## Annexe D : Cadre de la collecte de données

Catégories	Détails
<b>1. Structure du programme</b>	a. <i>Type de programme et financement</i> <ul style="list-style-type: none"><li>• ALS/FLS/LINC</li><li>• Sources de financement (partenariats financiers)</li><li>• Budget (coût d'utilisation moyen par étudiant)</li><li>• Frais supplémentaires associés aux groupes de personnes âgées (p. ex. documents, transport, collations, etc.)</li><li>• Frais payés par les participants</li></ul>
	b. <i>Milieu</i> <ul style="list-style-type: none"><li>• Type ou taille de l'organisme (p. ex. ONG, école, institution, collectivité, groupe confessionnel, etc.)</li><li>• Partenariats<ul style="list-style-type: none"><li>◆ Autonome ou en association avec d'autres organismes</li><li>◆ Sur place ou renvoi en appui aux services (p. ex. services d'établissement, counseling, aide juridique, soins de santé, garderie, etc.)</li><li>◆ Lien avec d'autres programmes linguistiques (p. ex. LINC, autres programmes linguistiques pour les personnes âgées, etc.)</li></ul></li></ul>
	c. <i>Détails du programme</i> <ul style="list-style-type: none"><li>• Admissibilité (âge, statut d'immigration, aire de recrutement)</li><li>• Nombre de classes (au total; par niveau)</li><li>• Effectif moyen d'une classe</li><li>• Nombre d'emplacements</li><li>• Heures d'exploitation (fréquence par semaine, durée de la séance, nombre de séances par année et heure)</li><li>• Garde d'enfants</li></ul>
	d. <i>Dotation</i> <ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de membres du personnel, d'enseignants, de bénévoles, d'interprètes</li><li>• Formation professionnelle</li><li>• Possibilités de perfectionnement professionnel (p. ex. recyclage, séminaires, etc.)</li><li>• Dans la mesure du possible, les membres du personnel reflètent-ils la diversité culturelle de la collectivité?</li></ul>
	e. <i>Évaluation du programme</i> <ul style="list-style-type: none"><li>• Fréquence</li><li>• Évaluateurs (p. ex. gestionnaire/coordonnateur, enseignant, étudiants)</li><li>• Rétroaction (manière dont les résultats sont intégrés au programme)</li></ul>



<b>2. Installations</b>	a. <i>Accessibilité à l'emplacement</i> <ul style="list-style-type: none"><li>• Services de transport</li><li>• Billets de transport en commun</li><li>• Distance du transport en commun</li></ul>
	b. <i>Accessibilité des lieux pour les personnes âgées</i> <ul style="list-style-type: none"><li>• Entrée de l'immeuble (p. ex. rampes, etc.)</li><li>• À l'intérieur de l'immeuble (p. ex. ascenseurs, accessibilité des toilettes, etc.)</li><li>• Aménagement de la salle de classe (p. ex. éclairage, chaises, etc.)</li></ul>
<b>3. Caractéristiques des apprenants</b>	a. <i>Caractéristiques démographiques</i> <ul style="list-style-type: none"><li>• Plage d'âge</li><li>• Sexe</li><li>• Pays source des apprenants</li><li>• Nombre d'années passées au Canada (0-5 ans; 6-10 ans)</li><li>• Maîtrise de la langue maternelle</li><li>• Raisons ou intérêts motivant la participation au programme</li></ul>
	b. <i>Dimensions du vieillissement</i> <ul style="list-style-type: none"><li>• Caractéristiques physiques (p. ex. ouïe, vision, mobilité, etc.)</li><li>• Caractéristiques psychologiques (p. ex. problèmes de mémoire, dépression, etc.)</li><li>• De quel type de facteurs physiques et psychologiques particuliers devez-vous tenir compte chez vos apprenants?</li></ul>
<b>4. Modèle de programme</b>	a. <i>Objet</i> <ul style="list-style-type: none"><li>• Objectifs concrets généraux et résultats escomptés du programme</li><li>• Formation en ALS uniquement ou orientation sur l'établissement ou l'intégration également? (p. ex. violence contre les personnes âgées, aide juridique, aspects pratiques de la vie quotidienne : services bancaires, etc.)</li></ul>
	b. <i>Programme d'enseignement</i> <ul style="list-style-type: none"><li>• Modèle (programme d'enseignement type ou axé sur l'apprenant)</li><li>• Nombre de niveaux</li><li>• Durée aux différents niveaux</li><li>• Résultats d'apprentissage par niveau</li><li>• Évaluation de l'apprenant<ul style="list-style-type: none"><li>◆ Évaluation au placement</li><li>◆ Évaluation continue par niveau</li><li>◆ Évaluation des résultats d'apprentissage : à court terme, à long terme (Effectuez-vous un suivi auprès de vos apprenants à la fin du programme?)</li></ul></li><li>• Contenu<ul style="list-style-type: none"><li>◆ Valorisation de l'expertise ou des atouts des apprenants, échange des expériences (De quelle manière le programme d'enseignement mise-t-il sur les points forts de l'apprenant?)</li><li>◆ Éducation au sujet des événements, des questions ou des systèmes canadiens</li></ul></li><li>• Activités sociales connexes (p. ex. visites, sorties éducatives, etc.)</li></ul>



	<p>c. <i>Ressources</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Matériel didactique (p. ex. livres, manuels, bandes audio, en ligne, etc.)</li><li>• Matériel (p. ex. tableaux noirs, matériel audiovisuel, ordinateurs, etc.)</li><li>• Outils spécialisés pour les personnes âgées (p. ex. gros caractères, loupes, aides auditives, etc.)</li><li>• Autres ressources sociales et culturelles appropriées pour vos apprenants âgés</li><li>• Vos propres ressources à l'interne ou faites maison »</li><li>• Tout autre programme interne qui appuie l'apprentissage linguistique auquel participent les personnes âgées (p. ex. cercles de partage, etc.)</li></ul>
<b>5. Pratiques exemplaires</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• À votre avis, quelles sont les stratégies les plus efficaces pour réaliser les buts de votre programme?</li><li>• Pour promouvoir la participation?</li><li>• Pour répondre aux besoins des personnes âgées?</li></ul>



## Annexe E: Lettre d'introduction – Anglais et français

(enter date)

(enter address)

Dear (enter name):

We are writing to invite you to participate in an analysis of second language training programs for older adults in Canada. The study is funded by the Settlement and Intergovernmental Affairs Directorate of Citizenship and Immigration Canada, Ontario Region, and is being conducted by Dr. Lynn McDonald, Director of the Institute for Life Course and Aging at the University of Toronto, and Dr. Usha George, Dean of the Faculty of Community Services at Ryerson University.

We are interested in your program because it is one of the few in the country that offers language training specifically for older adults. The “Analysis of Second Language Training Programs for Older Adults Across Canada” will consider the models and best practices used in these programs to enhance current programming. We want to hear from you about how such programs can be most successful.

A member of the University of Toronto Research Team will be contacting you shortly to ask for your administrative consent to participate in this study. Participation involves discussing your program(s) with the researchers. They will ask for details about the program(s)’ setting, partnerships, teaching materials, your best practices, and the characteristics of and considerations for older learners. We hope to be able to speak to the person(s) best able to provide such information about your program. The data will be collected by e-mail and telephone. There will be no cost to your organization – all long-distance and postage costs (where applicable) will be covered.

We expect that this information would be useful to your programming as well, and will gladly share the findings with your organization when the report is complete. The report will also include a literature review and key informant interviews with experts in the field of ESL/FSL for older adults. The report is expected in November 2007 and will be posted at [www.settlement.org](http://www.settlement.org) following its review by CIC.

Your participation in this project is greatly appreciated.

Sincerely,

Citizenship and Immigration Canada



(date)  
(adresse)

(Monsieur,)/(Madame,)

Nous vous écrivons pour vous inviter à participer à un projet d'analyse des programmes de formation en langue seconde au Canada pour les personnes âgées. Ce projet est financé par la Direction de l'établissement et des affaires intergouvernementales du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada de la région de l'Ontario et mené par M<sup>me</sup> Lynn McDonald, directrice de l'Institut de recherche sur le cycle de vie et le vieillissement de l'Université de Toronto, et M<sup>me</sup> Usha George, doyenne de la Faculté des services communautaires de l'Université Ryerson.

Nous nous intéressons à votre programme parce qu'il compte parmi les rares programmes au Canada à offrir une formation en langue seconde adaptée spécialement aux personnes âgées. **L'Analyse des programmes de formation en langue seconde au Canada pour les personnes âgées** examinera les modèles et les pratiques exemplaires employés dans ces programmes afin de faire ressortir des stratégies à adopter pour améliorer la mise en œuvre des programmes de langue seconde actuellement offerts par CIC. Nous souhaitons apprendre de vous comment de tels programmes peuvent être les plus réussis.

Un membre de l'équipe de recherche de l'Université de Toronto vous contactera prochainement pour obtenir votre consentement à participer à cette étude. Votre participation consiste à discuter de votre programme avec les chercheurs. Ils vous demanderont des renseignements sur le contexte de votre programme, vos partenariats, le matériel didactique que vous utilisez, vos pratiques exemplaires, et les besoins et les caractéristiques que présentent les apprenants âgés. Nous espérons pouvoir consulter la(les) personne(s) la(les) plus apte(s) à nous fournir de tels renseignements sur votre programme. **La collecte des données se fera par courrier électronique et par téléphone** et n'entraînera aucun coût pour votre organisme - tous les frais d'appels interurbains et d'affranchissement (le cas échéant) seront assumés.

Nous espérons que notre étude se révélera utile à votre programme aussi et nous transmettrons volontiers nos conclusions à votre organisme dès que notre rapport sera terminé. Le rapport comprendra aussi un examen de la documentation existante et des entrevues avec des informateurs principaux, des experts dans le domaine de la formation en anglais et français langues secondes pour les personnes âgées. Le rapport est prévu pour novembre 2007 et sera affiché à [www.settlement.org](http://www.settlement.org) après avoir été soumis à l'examen de CIC.

Nous vous remercions de votre participation à ce projet.  
Veuillez agréer, (Monsieur,)/(Madame,) l'expression de mes sentiments les meilleurs,

Citoyenneté et Immigration Canada



## **Annexe F : Guide d'entrevue des répondants clés**

### **Analyse des programmes de formation en langue seconde au Canada pour les personnes âgées**

#### **Guide d'entrevue des répondants clés**

1. Veuillez me faire part de votre expérience professionnelle dans le domaine de l'enseignement de l'ALS ou du FLS aux personnes âgées.
2. Y a-t-il des pratiques ou des modèles particuliers de programmes d'enseignement du français et de l'anglais pour les personnes âgées qui permettent de mieux atteindre le but consistant à apprendre une deuxième langue?

Questions exploratoires : Classes « mixtes » ou classes de groupes ethniques?

Questions exploratoires : Quels types de défis ou d'obstacles entravent la réussite de tels programmes (défis liés au personnel ou aux étudiants; défis liés au programme)?

3. Qu'en est-il des pratiques ou des modèles particuliers qui facilitent le mieux l'intégration sociale, culturelle et économique au Canada?
4. Selon vous, quels sont les avantages de ces programmes pour les participants?
5. À votre avis, quelles sont les limites de ces programmes pour les participants?

Questions exploratoires :

- Structure du programme ou financement?
- Programme d'enseignement?
- Professionnalisation, formation ou accréditation des enseignants ou instructeurs d'ALS?



6. En quoi les programmes pourraient-ils être plus efficaces?
  
7. Connaissez-vous des programmes exemplaires dont nous devrions tenir compte dans la présente analyse?
  
8. Connaissez-vous des programmes ou des travaux de recherche effectués à l'extérieur du Canada sur l'enseignement de l'ALS ou du FLS pour les personnes âgées qui seraient utiles pour notre étude?
  
9. Aimerez-vous ajouter autre chose?



## **Annexe G : Liste des programmes participants et des répondants clés**

### ***Programmes participants***

1. 411 Seniors Centre, Vancouver
2. Age & Opportunity Centre Inc., Winnipeg
3. Collège Bow Valley, Calgary
4. Calgary Chinese Elderly Citizens' Association, Calgary
5. Centre des aînés Côte-des-Neiges, Montréal
6. Centre for Information & Community Services of Ontario, Toronto
7. DIVERSEcity, société de ressources communautaires, Surrey
8. Dixon Hall — Elderly Person's Centre, Toronto
9. Edmonton Mennonite Centre for Newcomers, Edmonton
10. International Women of Saskatchewan, Saskatoon
11. Jewish Immigrant Aid Services, Toronto
12. Kiwassa Neighbourhood House, Vancouver
13. La Cité collégiale, Ottawa
14. North Shore Multicultural Society, North Vancouver
15. Ottawa Chinese Community Services Centre, Ottawa
16. Rexdale Women's Centre, Etobicoke
17. Seniors' Education Centre (SEC), Université de Regina, Regina
18. Somali Immigrant Aid Organization, Toronto
19. South Granville Seniors Centre, Vancouver
20. S.U.C.C.E.S.S., Vancouver
21. Conseil scolaire de district de Thames Valley — Wheable Adult Education Centre, London
22. Conseil scolaire de district de Toronto — ALS pour adultes (North York Seniors Centre, Willowdale Manor)
23. Conseil scolaire de district catholique de Toronto — ALS pour adultes (Arleta Seniors Building, Terra Nova Building, Gower Park Place)

### ***Répondants clés***

Tracey Derwing, Ph. D., Université de l'Alberta

Roslynne Greenberg, Jewish Immigrant Aid Services, Toronto (Ontario)

Barabara Krukowski, coordonnatrice du programme LINC, The Centre, Burlington (Ontario)

Reza Shahbazi, coordonnatrice du programme LINC, New Canadians Centre for Excellence, Windsor (Ontario)

Laura Taylor, Ph. D., Centre on Aging, Université du Manitoba





## Annexe H : Ressources

**Voir ci-dessous la liste de certaines ressources mentionnées (il ne s'agit pas d'une liste exhaustive).**

### **Livres/manuels :**

Acosta, J. (1995). *Canada coast to coast*. Toronto, Ontario: Nelson Canada.

Angst, Kathy, Christine Bertram, Mary Jean Davis, Linda Johansson et Francis J. Bonkowski. (2005). *Canadian Snapshots: Linking to the community*. Canada: Pearson Longman ESL.

Bates, Susan. (1991). *Amazing! Canadian Newspaper Stories*. Canada: Pearson Longman ESL.

Burton, Eric et Lois Maharg. (1995). *Going Places: Picture-Based English*. Level 1 and 2. USA: Addison-Wesley Publishing Co. Inc.

Fuchs, Marjorie. (1998). *The Oxford Picture Dictionary: Beginning Workbook*. Toronto: Oxford University Press.

Gati, Sally. (1992). *Literacy in Life Skills*. Boston: Heinle & Heinle.

Gramer, Margot. (1994). *The Basic Oxford Picture Dictionary*. Toronto: Oxford University Press.

Hutchinson, Tom. (1997). *Lifelines*. Elementary, Pre-Intermediate, and Intermediate Levels. UK: Oxford University Press.

Johansson, Linda, Kathy Angst, Brenda Beer, Sue Martin, Wendy Rebeck, et Nicole Sibilleau. (2005). *Alphabétisation pour immigrants adultes en français langue seconde (FLS) selon les Niveaux de compétence linguistique canadiens*. Ottawa (Ontario) : Centre des niveaux de compétence linguistique canadiens.

Kimball, Richard S. (1999). *Life Skills Literacy: Things to Know about Medicine and Health*. US: Walch Publishing.

Kingwell, Gail, Francis J. Bonkowski, Louise Stephenson et Tara Holmes. (2005). *Canadian Snapshots: Raising Issues*. Canada: Pearson Longman ESL.

Mitra, C. (1999). *On Target! A Resource Book of Assessment Tasks Referenced to the Canadian Language Benchmarks*. Calgary, Alta.: Bow Valley College.



Molinsky, Steven J. et Bill Bliss. (1995). *Side by Side*. Books 1 to 4. Third Edition. USA: Prentice Hall, 1995.

Molinsky, Steven J. et Bill Bliss. (1997). *Word by Word Picture Dictionary*. Scarborough, Ontario: Prentice Hall Allyn and Bacon Canada.

Murphy, Raymond. (2007). *Essential grammar in use*. Third Edition. New York: Cambridge University Press.

Nicholls, M. et Raleigh, R. (1998). *Understanding Life in Australia: ESL for Older Learners. A Resource for Teachers*. Melbourne, AU: Adult, Community, and Further Education Board.

Shapiro, N. et J. Adelson-Goldstein. (1999). *The Oxford Picture Dictionary. Canadian edition*. Toronto: Oxford University Press.

Thibaudeau, Sandra et Lynda Berish. (1997). *Canadian Concepts*. Second Edition. Scarborough, Ontario: Prentice Hall Allyn and Bacon Canada: Cambridge University Press.

Zaffran, B. et David Krulik. (1990). *Everyday English*. Books 1 and 2. McGraw-Hill ESL/ELT.

(1988). *Ingles sin Barreras. Video-Maestro de Inglés Conversacional*. USA: Lexicon Marketing.

(1998). *New reading 360*. Introductory Level Readers. Ginn & Company.

### **Sites Web :**

Singleton, Kate. *Picture Stories for Adult ESL Health Literacy*. Fairfax County (Virginia) Public Schools. [http://www.cal.org/caela/esl\\_resources/Health/healthindex.html](http://www.cal.org/caela/esl_resources/Health/healthindex.html)

Centre for Adult English Language Acquisition. <http://www.cal.org/caela>